

# Rapport administratif et compte rendu financier

## Exercice 2020



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève



# Rapport administratif et compte rendu financier

## Exercice 2020



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève

## Bellevue en bref

Créée en 1855 par la séparation de Collex-Bossy, Bellevue fait partie de l'une des onze communes genevoises disposant d'un accès au lac. Forte de 3'457 habitants (fin 2020), nommés Bellevistes, le territoire communal s'étend sur 438 hectares et 198,7 hectares de lac.

Sa vocation est essentiellement résidentielle avec une bonne mixité entre l'habitat individuel et collectif. Deux points clés distinguent la vie à Bellevue, à savoir son esprit villageois, ainsi que ses trois accès privilégiés au lac : Port Saladin, Port-Gitana et la plage du Vengeron, partagée avec la commune de Pregny-Chambésy.

Depuis plusieurs années, Bellevue se densifie et connaît un développement soutenu. Les autorités communales suivent avec une grande attention cette évolution et veillent constamment à préserver la qualité de vie des habitants. Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie privée, une crèche intercommunale accueille les enfants des communes de Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy.

Le centre sportif de la Vigne Blanche invite les Bellevistes à pratiquer des activités sportives en plein air et la campagne offre de belles promenades à travers les Bois d'Avault, ainsi qu'aux abords des cours d'eau du Nant-des-Limites et du Gobé. Le rivage belleviste vit au rythme des saisons avec un regain d'activités pendant la période estivale. Avantagusement réaménagé, le site de Port-Gitana propose un lieu de détente et de loisirs avec une magnifique plage en gravier. Installé à Port Saladin, le Club Nautique de Bellevue dispose d'installations et de matériel adaptés pour la pratique de sports nautiques.

Située en périphérie et à proximité du lac et de la frontière avec la France, Bellevue est traversée par deux axes routiers importants : la route de Suisse et l'autoroute. Le Léman Express, les transports publics genevois desservent la commune et l'aéroport international de Genève se trouve à proximité. Cette localisation géographique fait de Bellevue un véritable carrefour stratégique qui accueille notamment des institutions de renommée internationale, telles que Richemont, Webster University et prochainement la banque privée Lombard Odier & Cie.

Parce qu'elle s'appelle Bellevue, les autorités communales veilleront à préserver le patrimoine naturel dont elle est héritière, tout en poursuivant un développement harmonieux.

## Table des matières

### Autorités communales

- 7 Conseil administratif
- 8 Conseil municipal
- 10 Passations du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 12 Composition des commissions du Conseil municipal
- 13 Bureau du Conseil municipal
- 14 Activités du Conseil municipal

### Dicastères de Madame Anne-Catherine Hurny

- 19 Éditorial
- 20 Petite enfance
- 22 École et parascolaire
- 25 Social
- 27 Développement durable
- 27 Aménagement et urbanisme
- 28 État civil
- 28 Personnel communal

### Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

- 31 Éditorial
- 32 Manifestations
- 34 Culture et loisirs
- Compte rendu financier :**
- 39 Message du Conseil administratif
- 41 Bilans comparés
- 42 Budget - résultat
- 43 Compte de résultats
- 52 Compte des investissements
- 59 Flux de trésorerie
- 60 Présentation des comptes
- 62 État du capital propre
- 63 Tableau des provisions
- 67 Tableau des participations
- 68 Tableau des garanties et des engagements conditionnels
- 68 Indications supplémentaires
- 69 Impact de la crise sanitaire (coronavirus) sur les comptes 2020

### Dicastères de Madame Mylène Schopfer Sandoz

- 73 Éditorial
- 74 Gestion et valorisation des déchets
- 75 Travaux publics
- 75 Sécurité
- 79 Sport
- 83 Communication

### Groupements intercommunaux

- 84 Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche et stade Marc-Burdet
- 85 Rapport GIVB
- 86 Rapport GIC
- 87 Rapport GICORD
- 88 Rapport stade Marc-Burdet

### FLB

- 89 Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

### Renseignements utiles



MAIRIE

## Autorités communales

### Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes. Chaque conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre des dicastères qui lui sont attribués. L'esprit de collégialité est la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

#### Dicastères des Conseillers administratifs au 31 décembre 2020



**Bernard Taschini**  
**Conseiller administratif et**  
**Maire 2019-2020**

Finances  
Patrimoine financier  
Informatique  
Administration communale  
Culture  
Associations culturelles et loisirs  
Manifestations et événements  
Ports et plages  
Aéroport



**Anne-Catherine Hurny**  
**Conseillère administrative et**  
**Maire 2020-2021**

Ressources humaines  
Social, aînés et jeunesse  
État civil  
Naturalisations  
Santé  
École et parascolaire  
Petite enfance  
Aménagement et urbanisme  
Mobilité  
Développement durable  
Location de salles



**Mylène Schopfer Sandoz**  
**Conseillère administrative**

Juridique  
Sécurité  
Travaux publics  
Bâtiments  
Parcs et promenades  
Cimetière  
Sports et associations sportives  
Gestion des déchets

#### **Dicastères communs**

Communication  
Champ-du-Château

## Conseil municipal

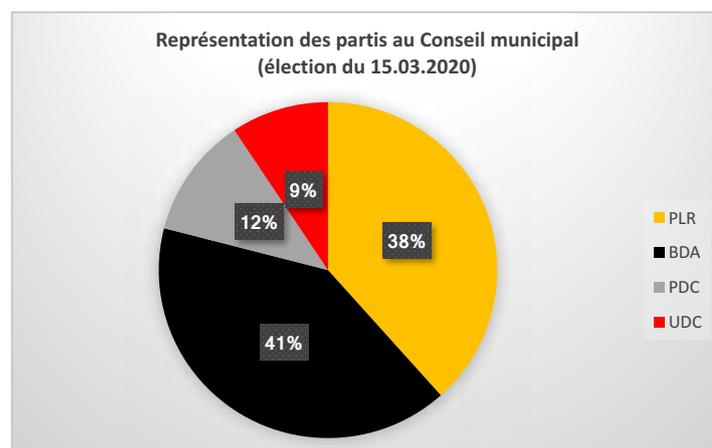
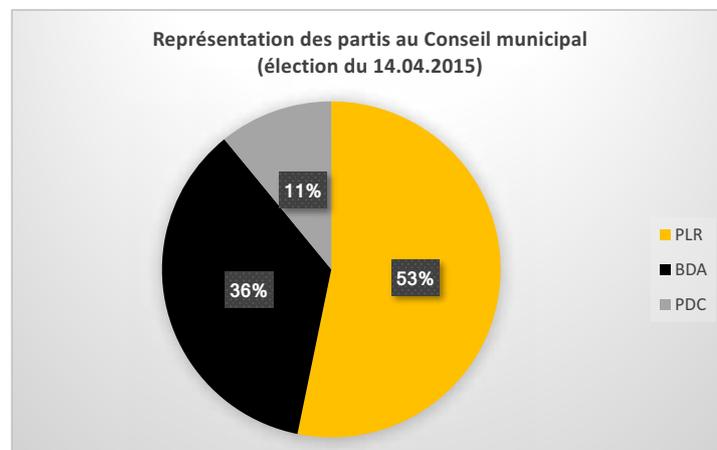
2020 marque la transition entre deux législatures, 2015-2020 et 2020-2025. Les élections du 15 mars 2020 ont déterminé les membres du Conseil municipal pour les cinq prochaines années. Profitons de cette transition pour faire un bilan chiffré.

De 2015 à 2020, 9 élus ont démissionné pour des raisons familiales, professionnelles ou en lien avec un projet d'études. Lors des élections du 15 mars 2020, 7 conseillers municipaux déjà désignés par les urnes le 14 avril 2015 ont été réélus.

Les 34 séances du Conseil municipal de la législature 2015-2020 (+8 par rapport à la législature 2011-2015) ont représenté 519 points à l'ordre du jour, 66 heures et 9 minutes de séance, ainsi que 687 pages retranscrites de procès-verbaux (+ 80 par rapport à la

législature 2011-2015). Au total, 108 délibérations, 9 résolutions et 4 motions ont été adoptées. Une écrasante majorité des décisions ont été prises à l'unanimité. 66 dossiers de naturalisation ont été préavisés. En ajoutant les séances des instances communales et intercommunales, 291 séances ont été organisées. En 2019, chaque élu a assisté en moyenne à 54 heures de réunion.

Lors de la dernière législature, le Conseil municipal était représenté à 63% d'hommes et 37% de femmes. La représentation féminine a augmenté pour la législature en cours et représente désormais 47% de l'organe délibératif. L'âge moyen des élus au Conseil municipal était de 47 ans et 3 mois en 2015. Il est au 1<sup>er</sup> juin 2020 de 50 ans et 8 mois.



## Conseil municipal

Le Conseil municipal se compose de 19 membres pour la législature 2020-2025.

### Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2020

#### Parti libéral-radical (PLR)



Jean-Marc Carrillo



Jean-Jacques Cartier



Laurence Chong Bitz



Raphael Escalera



Sébastien Fabbi



Caroline Gagliardi



Marco Pais



Robert Schiavo

#### Bellevue d'Avenir (BdA)



Dominique Anklin



Yvette Clivaz-Beetschen



Grégoire Delaloye



Léonie Fallet



Pierre-André Guerne



Anne Thorel Rügsegger



Marilyne Tozar



Mariella Zolfanelli

#### Parti démocrate-chrétien (PDC)



Sonia Gatti



Jean-Daniel Viret

#### Union Démocratique du Centre (UDC)



Virna Conti

## Passation du 1<sup>er</sup> juin 2020

Chaque année, le 1<sup>er</sup> juin marque la passation de bureau du Conseil municipal et du maire.

En 2020, Dominique Anklin a accédé à la présidence du bureau du Conseil municipal et Anne-Catherine Hurny est devenue le Maire de Bellevue.

### Discours d'accession à la présidence du bureau Conseil municipal, Dominique Anklin :

*Madame le Maire,  
Madame la Conseillère administrative et Monsieur le Conseiller administratif,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,  
Monsieur le Secrétaire municipal,  
Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,*

*C'est un honneur pour moi de présider ce Conseil et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en me conférant ce rôle pendant la première année de cette nouvelle législature.*

*Tout d'abord, je tiens à vous féliciter toutes et tous pour votre élection en remerciant chaleureusement les conseillères et conseillers municipaux ainsi que les membres du Conseil administratif sortants, sans omettre le personnel communal, pour le travail accompli durant ces dernières années. Quant aux nouvelles et nouveaux élus, soit sept personnes, je me réjouis de les accueillir au sein de ce Conseil et leur souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de leurs fonctions. C'est une chance pour notre commune que de pouvoir compter sur des personnes qui s'engagent au service de toute la population belleviste. À cet égard, j'espère sincèrement que le renouvellement de*



1<sup>ère</sup> séance du Conseil municipal de la législature 2020-2025

*notre Conseil municipal, avec plus d'un tiers de nouveaux élus et l'arrivée d'un quatrième groupe politique, sera propice à de riches débats démocratiques et respectueux des opinions de chacun, sans pour autant entraver l'indispensable recherche de consensus dans l'intérêt de toute la collectivité.*

*À défaut de me livrer à un bilan exhaustif de la législature écoulée, au cours de laquelle beaucoup de décisions ont été prises à l'unanimité ou avec une très large majorité, j'aimerais néanmoins relever quelques éléments importants qui continueront à nous occuper ces prochaines années. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, je mentionne le plan directeur communal, le plan sectoriel des infrastructures (PSIA), ainsi que le plan localisé de quartier (PLQ) du Champ-du-Château, qui vont être progressivement mis en œuvre.*

*S'agissant des nouveaux équipements publics, je relève les études menées pour agrandir l'école primaire et finaliser l'aménagement des préaux, ainsi que la construction du club House de Port-Saladin, sans oublier l'aménagement du bord du lac sur les parcelles que la Commune a acquises à Port-Gitana et l'aboutissement du concours d'architecture pour réaliser un nouvel édifice public, constitué de deux bâtiments mitoyens, sur cet emplacement exceptionnel.*

*Dans le domaine de la mobilité, je rappelle l'extension des zones 20 et 30, la création de cheminements piétons et de trottoirs, la mise en service du Léman Express et la modification de la ligne Z, ainsi que plusieurs études visant à moderniser le réseau routier, en particulier la requalification de la route de Lausanne et la création d'une future piste cyclable le long de la route de Colovrex.*

*En ce qui concerne l'environnement, je souligne avec grande satisfaction l'obtention du label Cité de l'Énergie Gold qui a notamment été rendue possible par la concrétisation de nombreuses actions durables inscrites dans l'Agenda 21 communal, la renaturation des nants ainsi que la création de nouveaux points de collecte des déchets. Je note également la ferme opposition concertée des autorités communales de Bellevue et de Collex-Bossy à un projet surdimensionné de décharges cantonales de type A planifiées sur leurs territoires.*

*Dans le domaine social, beaucoup d'efforts ont été consacrés pour assurer le bon fonctionnement de l'école, du parascolaire et de la crèche ainsi que de haltes-garderies, afin de répondre aux besoins des enfants et de leurs parents. En outre, je constate avec plaisir que le nombre important de naturalisations effectuées a permis*

*à notre commune d'accueillir de nouvelles citoyennes et de nouveaux citoyens.*

*Pour terminer avec la culture et les loisirs, je salue la tenue bisannuelle en alternance des festivals Country et Festibel', la mise sur pied de Ciné Gitana, ainsi que le soutien aux activités des nombreuses associations locales qui contribuent activement au bien-vivre ensemble des habitants de Bellevue.*

*À partir d'aujourd'hui, une page de notre histoire communale se tourne et il nous appartient d'en écrire collectivement une autre ; ceci dans un contexte qui va fortement évoluer dans les cinq ans à venir. En effet, la population va croître d'environ mille habitants et notre commune très dynamique va offrir plus de deux milles emplois supplémentaires sur son territoire, notamment sur le site du Champ-du-Château. Cette perspective engendre un nouveau défi : celui de l'intégration de ce nouveau quartier et de sa population dans les tissus urbain et socio-culturel de notre commune en pleine expansion depuis le début des années 2000.*

*Ce développement soutenu va nécessiter la construction de nouveaux équipements publics tels que la maison et l'auberge communales, ainsi qu'un réaménagement du centre du village, au profit des infrastructures scolaires et parascolaires. Par ailleurs, de grands chantiers tels que la requalification des routes de Lausanne, des Romelles et, probablement, de Colovrex vont se dérouler pendant plusieurs années et impacter fortement la mobilité sur notre territoire. En conséquence, il s'agira de favoriser le transfert modal au profit des transports publics et de la mobilité douce, afin de réduire au minimum les perturbations du trafic routier pendulaire et les nombreuses nuisances qu'il engendre pour les riverains.*

*En raison des divers projets cantonaux en cours et à venir qui concernent notamment l'aménagement du territoire et le logement, la mobilité, la gestion des déchets et les décharges, le changement climatique, la préservation de la biodiversité, les courbes de bruit induites par le PSIA, notre commune va devoir faire évoluer et compléter ses instruments de planification locale avec une vision intégrée. À cet égard, il conviendra d'intensifier la collaboration avec les autres communes de la rive droite. Il s'agira aussi de revisiter notre Agenda communal 21 en y intégrant de nouvelles actions audacieuses. L'enjeu majeur pour Bellevue sera de maîtriser son développement à moyen et long terme en garantissant à sa population une qualité de vie à la hauteur de ses légitimes attentes !*

*Pour réaliser ces projets d'envergure, la Commune devra consentir à des investissements conséquents qui vont inévitablement augmenter son endettement à court terme. De la même manière, la croissance de la population va engendrer des prestations supplémentaires et générer de nouvelles charges. Bien que les finances communales soient saines et les perspectives fiscales réjouissantes avec l'arrivée de nouveaux contribuables, il faudra néanmoins veiller aux effets conjugués de la réforme de l'imposition des entreprises et d'un ralentissement de l'économie suite à la crise sanitaire du COVID-19 dont il est difficile d'estimer les impacts sur les revenus fiscaux. Dès lors, il s'agira plus que jamais de dégager des priorités politiques quant à la manière d'utiliser au mieux les deniers publics !*

*Pour terminer, la crise sanitaire que nous subissons actuellement et le changement climatique que nous vivons depuis quelques temps constituent des opportunités pour reconsidérer notre mode de vie en nous recentrant sur la proximité et la solidarité, ainsi qu'en nous engageant plus résolument dans la transition écologique, afin de préserver notre planète et les générations à venir.*

*Conscient que les défis que nous devons relever ensemble sont aussi exigeants que passionnants, je me réjouis d'ores et déjà de notre fructueuse collaboration au service de notre belle commune.*

*Vive Bellevue !*

## Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2020-2025

Commission	Conseiller administratif en charge	Présidence	Vice-présidence	Membres
Finances et administration	Bernard Taschini (PLR)	Robert Schiavo (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Marilyne Tozar (BDA) Jean-Jacques Cartier (PLR) Caroline Gagliardi (PLR) Sonia Gatti (PDC) Virna Conti (UDC)
Sociale	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Anne Thorel Rüegsegger (BDA)	Laurence Chong Bitz (PLR)	Grégoire Delaloye (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Marco Pais (PLR) Raphaël Escalera (PLR) Jean Daniel Viret (PDC) Virna Conti (UDC)
Bâtiments, travaux et sécurité	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Jean-Marc Carrillo (PLR)	Marilyne Tozar (BDA)	Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Léonie Fallet (BDA) Marco Pais (PLR) Sébastien Fabbi (PLR) Sonia Gatti (PDC) Virna Conti (UDC)
Sports, culture et loisirs	Bernard Taschini (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Pierre André Guerne (BDA)	Grégoire Delaloye (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Sébastien Fabbi (PLR) Jean-Marc Carrillo (PLR) Laurence Chong Bitz (PLR) Virna Conti (UDC)
Aménagement	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Dominique Anklin (BDA)	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Pierre André Guerne (BDA) Anne Thorel Rüegsegger (BDA) Robert Schiavo (PLR) Caroline Gagliardi (PLR) Jean Daniel Viret (PDC) Virna Conti (UDC)

## Bureau du Conseil municipal

Le bureau du Conseil municipal est chargé de veiller à la régularité des travaux de l'organe délibératif et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats donnés par le Conseil municipal et lui en fassent un rapport (article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111).

### Composition du bureau au 31 décembre 2020 :



Dominique Anklin  
président



Laurence Chong Bitz  
vice-présidente



Sonia Gatti  
membre



Virna Conti  
membre



Aurélien Matti  
secrétaire

## Composition des instances du développement durable et des groupements intercommunaux pour la législature 2020-2025

Instance	CA en charge	Présidence	Vice-présidence	Membres
GIC (Crèche)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Philippe Pasche (Pregny-Chambésy)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Anne Thorel Rüegsegger (BDA) Laurence Chong Bitz (PLR)
GIVB (Centre Sportif de la Vigne Blanche)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Bernard Taschini (PLR)	Joël Schmulowitz (Genthod)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Sandrine Brugger (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Flavia Renevey (PDC)
GICORD (compostage)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Andreas Baumgartner (Genthod)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Léonie Fallet (BDA)
GISMB (stade Marc-Burdet)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Ricardo Muñoz (Collex-Bossy)		Aymen Merzouk (PDC) Jean-Jacques Cartier (PLR)
GLRD (Législatifs)		Dominique Anklin (BDA)	Francisco Bradley (Le Grand-Saconnex)	Laurence Chong Bitz (PLR) Dominique Anklin (BDA)
Comité de Pilotage DD	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Jean Daniel Viret (PDC)	Léonie Fallet (BDA)	Raphaël Escalera (PLR) Virna Conti (UDC)
Groupe DD	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Jean Daniel Viret (PDC)	Léonie Fallet (BDA)	Grégoire Delaloye (BDA) Pierre-André Guerne (BDA) Caroline Gagliardi (PLR) Marco Pais (PLR) Raphaël Escalera (PLR) Virna Conti (UDC)

## Activités du Conseil municipal en 2020

L'organe délibératif communal s'est réuni à 5 reprises en 2020, dont 4 séances sur la législature 2020-2025. L'année a été marquée par les élections du 15 mars qui ont permis à 7 nouveaux élus de faire leur entrée au sein du Conseil municipal.

25 délibérations ont été adoptées (-14 par rapport à 2019) – dont une consistait à revenir sur une précédente décision (modification de zone du Vengeron) – ainsi qu'une motion. 6 dossiers de naturalisations ont été traités (-1 par rapport à 2019).

Tous les procès-verbaux du Conseil municipal dès 1935 sont téléchargeables sur le site internet de la commune ou disponibles en mairie sur demande dès adoption à la séance suivante. Les textes des délibérations depuis 2016 sont aussi disponibles en mairie au début du délai référendaire et affichés sur les panneaux publics. Les procès-verbaux et les propos tenus lors des séances de commission sont quant à eux confidentiels.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf les parties à huis clos. Pour de plus amples informations, le secrétariat du Conseil municipal est à disposition notamment par courriel à l'adresse [cm@mairie-bellevue.ch](mailto:cm@mairie-bellevue.ch).

### Séance du 10 mars 2020

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 27 avril 2020 :**

- Préavis défavorable sur le projet de plan de zone de décharge n° PZD 01-2016 (Bellevue et Collex-Bossy, lieux-dits « Bracasset, Bois Fromager, les Tattes, les Biolays, Marais Saladin, Crest d'El, Grand Pré, Champs-du-Bois et Planet »),
- Installation d'un système de vidéosurveillance à la déchetterie du chemin Rilliet,
- Ouverture d'un crédit de subventionnement d'un montant de 12'000 F destiné à l'acquisition de cinq embarcations pour le Club Nautique de Bellevue (CNBe),
- Ouverture d'un crédit de subventionnement d'un montant de 60'000 F destiné au remplacement de l'unité d'intervention « La Maurabia » de la section de Sauvetage de Bellevue-Genthod,
- Ouverture d'un crédit d'étude complémentaire d'un montant de 50'000 F (TTC) destiné à un concours d'architecture pour le futur bâtiment Gitana,
- (moins une abstention) Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 d'un montant de 30'000 F (TTC) relatif à une subvention communale pour inciter les Bellevistes à installer des panneaux photovoltaïques,
- Modification des statuts du groupement intercommunal stade Marc Burdet,
- Préavis favorable sur le projet de modification des limites de zones (MZ) No 30085A-506-530 (création d'une zone industrielle et artisanale, d'une zone sportive et d'une zone de verdure, destinées à un port pour embarcations professionnelles et à l'aménagement d'une zone de délasserment) et modifiant partiellement la loi de protection générale des rives du lac, au lieu-dit Le Vengeron.

### Le Conseil municipal a en outre procédé :

- À la mise à jour du tableau des commissions suite à la perte de qualité de membre du PLR Bellevue par Raymond Bovo et en conformité avec l'article 3 du règlement du Conseil municipal, qui prévoit qu'un membre qui ne fait plus partie de son groupe politique ne siège plus qu'au Conseil municipal et non dans ses instances (commissions, etc.),
- Au traitement de 3 dossiers de naturalisation.
- Raymond Bovo a démissionné en cours de séance de sa fonction de conseiller municipal.

### Séance du 2 juin 2020

**Le Conseil municipal s'est réuni pour la première fois, à l'occasion de la séance d'assermentation dont l'ordre du jour était imposé par le Conseil d'Etat. Chaque membre du Conseil municipal a prêté serment. Le bureau du Conseil municipal pour l'année 2020-2021 a été élu par acclamation. Enfin, les commissions permanentes pour la Législature 2020-2025 ont été déterminées et leurs membres désignés. Voir le tableau à la page 12.**

## Séance du 23 juin 2020

**Le Conseil municipal s'est réuni pour la deuxième fois de la Législature. Les décisions adoptées avaient pour délai référendaire le 11 septembre 2020 :**

- Délibération relative à la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes pour la Législature 2020 - 2025, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant plafonné de 2'240'000 F (TTC) destiné à la réalisation de deux bâtiments (auberge et maison communale) à Port- Gitana, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à la constitution d'un droit de superficie de second degré sur partie du droit de superficie immatriculé au Feuillet DDP 4193 de Bellevue dont bénéficie la société Batiflex Santé Zurcher & Marcante, sise chemin des Limites 1A, parcelle n° 3824 (Espace Santé), acceptée à l'unanimité, moins deux abstentions.

**Le Conseil municipal a en outre procédé :**

- À la nomination relative à la composition des instances du développement durable et des groupements intercommunaux de la Commune de Bellevue pour la Législature 2020 - 2025, acceptée à l'unanimité,
- À la nomination de Michel Favre en qualité de membre pour la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements jusqu'au 31 décembre 2020, suite à la démission de Sandra Schneider-Branco intervenue le 1<sup>er</sup> juin 2020, en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB, acceptée à l'unanimité,
- Au renvoi en commissions aménagement et sports, culture et loisirs du projet de motion intitulé « Rendons-Gitana aux Bellevistes ».

## Séance du 27 octobre 2020

**Une séance extraordinaire a été déterminée pour que les décisions en attente suite à l'annulation de la séance du 6 octobre puissent être prises et ainsi permettre à certains dossiers de ne pas subir un retard trop important. Le Conseil municipal s'est réuni pour la troisième fois de la Législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 14 décembre 2020 :**

- Délibération relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires clôturés en 2019 et les moyens de les couvrir, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire en cours en 2019 et les moyens de le couvrir, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2019 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB), acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de 320'000 F (TTC) destiné à la démolition des immeubles des 316 et 318 rte de Lausanne et au réaménagement temporaire du site, acceptée à l'unanimité moins une opposition,
- Délibération relative à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de 89'551 F (TTC) destinée à financer le réaménagement et la mise en conformité du site du GICORD, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à la constitution d'une servitude de collecteur à charge de la commune sur la parcelle n°2224, sise chemin de la Chênaie n°11, au profit de la parcelle n°2676, sise chemin de la Chênaie n°13, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de 260'000 F (TTC) destiné à l'aménagement d'un terminus pour bus (n°20 et 53) des TPG sur la route de Valavran, sur les parcelles n°3574, DP communal, et n°3150, propriété de la FTI, sise route de Valavran, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 d'un montant de 15'000 F (TTC) destiné à l'installation de systèmes de vidéosurveillance aux dépôts de la voirie (Planet et Tuileries) de la commune de Bellevue, acceptée à l'unanimité,

- Délibération relative à la radiation d'une servitude de passage à pied et à véhicules au profit de la commune de Bellevue sur la parcelle n°3418, sise 341 rte de Lausanne, copropriété LAC PANORAMA et modification d'une décision du Conseil municipal relative à une modification d'assiette de servitude en date du 17 juin 2014, chiffre 6, lettre b., acceptée à l'unanimité,

#### Le Conseil municipal a en outre procédé :

- Au renvoi en commission des finances du projet de budget 2021,
- A l'adoption de la résolution (que le services des affaires communales transformera par la suite en délibération) relative au préavis sur le projet de plan localisé de quartier (PLQ) N°30'063-506 situé au lieu-dit « Campagne Barbey », enquête publique n°1960, acceptée à l'unanimité,
- A la nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour l'année 2021 ainsi que leurs remplaçant-e-s :

Présidente	Mme Sandrine BRUGGER	(PLR)
Suppléante	Mme Ana VILLALPANDO	(PLR)
Vice-Présidente	Mme Nicole PICARD FLUMET	(BDA)
Suppléant	M. Frédéric SOPPELSA	(BDA)

- Au traitement de 3 dossiers de naturalisation.

### Séance du 10 novembre 2020

#### Le Conseil municipal s'est réuni pour la quatrième fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 8 février 2021 :

- Délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2021, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2021, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'approbation de crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour des amortissements complémentaires, acceptée à l'unanimité,
- Délibération relative à l'ouverture d'une subvention

d'investissement d'un montant de 218'100 F (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2021 au fonds intercommunal pour le développement urbain pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises, acceptée à l'unanimité.

#### Le Conseil municipal a en outre procédé :

- À l'adoption à l'unanimité de la motion « Rendons Gitana aux Bellevistes »,
- Au renvoi en commission aménagement du projet de motion « Plantons plus d'arbres et d'arbustes à Bellevue »,
- Au renvoi en commission aménagement du projet de motion « Facilitons la mobilité douce entre nos 3 pôles communaux »,
- À la nomination de 8 membres pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des statuts de la FLB jusqu'en 2025 :

Yvette Clivaz Beetschen	(BDA)
Raphaël Petite	(BDA)
Gérald Rüeeggsegger	(BDA)
Jean-Jacques Cartier	(PLR)
Sébastien Fabbi	(PLR)
Jonathan Catalano	(PLR)
Michel Favre	(PDC)
Yves-Alain Chiarello	(UDC)

Le même jour, le Conseil administratif a également procédé aux deux nominations prévues par les statuts, à savoir Anne-Catherine Hurny et Jean-Marc Carrillo. Ces 10 nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



MAIRES DE BELLEVUE

MAIRES DE BELLEVUE



## Dicastères de Madame Anne-Catherine Hurny

2020, une année dont on va malheureusement se souvenir. Pareille pandémie aura des répercussions pour chacun d'entre nous. Nos aînés, qui se sont vus bien trop isolés, et qui le restent malgré tout encore trop. La population active, qui a dû s'habituer au télétravail et aux visioconférences. Les commerçants, contraints de fermer leurs établissements et de perdre ainsi tout revenu pendant plusieurs mois. Et finalement nos jeunes, déscolarisés pendant de nombreuses semaines, et privés de toute vie sociale. L'entier de la population a souffert et souffre encore de cette situation si dure psychologiquement et économiquement. Seule la campagne de vaccination qui débutera début 2021 nous permettra de sortir de cette situation catastrophique. Il nous reste à espérer que la Confédération parviendra à acheter suffisamment de doses de vaccins pour que tous les citoyens désireux de revenir vers un mode de vie moins contraignant en aient la possibilité. Pouvoir à nouveau profiter de notre belle commune sans restriction, rencontrer nos voisins dans les fêtes villageoises que nous apprécions, bref reprendre un cours de vie normal, je pense que c'est l'espoir de chacun pour les mois prochains.

Une chose peut être considérée comme positive dans le déroulement de ces derniers mois. Même si le ralentissement de l'économie est catastrophique pour la population, nous devons reconnaître que ce dernier se fait également sentir au niveau de la pollution de notre région : moins de bruit, moins de polluants atmosphériques, certainement moins d'énergie dilapidée. Bellevue, soucieuse d'observer les recommandations de la Confédération visant la neutralité climatique en Suisse d'ici 2050, tente de contribuer à sa façon à diminuer sa consommation d'énergie, mais en espérant voir son tissu économique reprendre vie. C'est la raison pour laquelle plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation ou d'étude visant à diminuer notre consommation énergétique tout en réactivant l'économie. Un appel d'offres groupé concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toits privés de Bellevue, initié par les SIG, et soutenus par 5 communes de la rive droite du lac, est encadré par le bureau Planair (conseil en développement durable); il remporte un grand succès. L'étude de faisabilité d'une boucle d'eau (récupération de l'énergie de l'eau du lac pour chauffer/refroidir des locaux) pour équiper le centre et les hauts de Bellevue est en cours. L'isolation

des bâtiments communaux arrive bientôt à son terme. Un projet de navette lacustre pour piétons et cyclistes est également en train de voir le jour, afin de rapprocher les deux rives du lac sans qu'il faille envisager un pont ou un tunnel. Plusieurs autres projets tendent également à freiner les consommations d'énergie. Bellevue poursuit donc ses efforts pour que la commune se développe en se souciant du développement durable et mérite ainsi son label Cité de l'énergie GOLD.

Le développement de Champ-du-Château, site du futur siège de la banque Lombard Odier & Cie, accueillera également plusieurs immeubles locatifs, ce qui fait que la population belleviste va encore croître dans les années qui suivent. Et il nous faudra donc suivre avec attention l'augmentation des effectifs scolaire, parascolaire et préscolaire, afin de continuer à pouvoir pourvoir aux besoins de notre population.

De nombreux projets sont en cours à Bellevue et de multiples défis sont à venir. Ils témoignent de la vitalité communale et sont source d'énergie positive et de motivation au sein du Conseil administratif, qui s'engage pour assurer une bonne qualité de vie aux habitants.

**Anne-Catherine Hurny**  
**Maire**

## Petite enfance

### Crèche intercommunale Les 4 Saisons

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est exploitée par l'association pop e poppa et subventionnée par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Cette structure d'accueil de jour préscolaire compte 88 places pour des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de 4 ans. Elle est ouverte de 7h à 18h30 et compte 8 espaces de vie infantine.

#### Projets menés en 2020

La pandémie du COVID-19 a marqué notre institution sur plusieurs points : communication, organisation et fonctionnement avec les mesures du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

Du 16 mars au 2 juin 2020, la crèche était ouverte avec un service minimum. Entre le 13 et le 15 mars 2020, la directrice de la crèche et la direction des opérations pop e poppa ont dû mettre en place cette décision fédérale. Le délai a donc été très court, à la fois pour informer les familles et communiquer auprès du personnel. Dans le même temps, les frontières avec la France étaient fermées et le personnel des crèches n'avait pas droit aux macarons pour un passage prioritaire aux frontières. Il a donc été décidé de faire appel aux collaborateurs volontaires sans enfants et proches du lieu de travail. Pour répondre aux exigences sanitaires fixées par le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que pour simplifier le suivi des heures et le calcul des salaires dans le cadre des RHT, la direction a décidé de ne pas mettre en place de tournus au sein du personnel.

Pour garder le lien avec les parents et les enfants, l'ensemble des crèches pop e poppa a mis en place de nombreuses actions notamment avec l'application PepApp (vidéos, photos, textes, bricolages, histoires, etc.).

La gestion de cette période a été plutôt bien vécue par les parents, les enfants et l'équipe. L'ensemble de l'équipe se change et porte désormais une tenue de travail uniquement utilisée à la crèche. Elle est lavée et désinfectée à la buanderie de la crèche.

En 2020, et à l'occasion des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant, la crèche avait programmé un projet d'exposition photographique « Les enfants ont le droit d'être des enfants ». Malheureusement, cette exposition a été annulée mais les images sont compilées dans un livre disponible à la vente.

**Isabelle Plater-Zyberk, directrice**

88 places d'accueil.  
120 enfants inscrits.

Crèche intercommunale Les 4 Saisons  
Chemin de la Menuiserie 41, 1293 Bellevue  
022 758 06 36 - direction@crecheles4saisons.ch  
www.popepoppa.ch

### Les Ticoquins

La garderie Les Ticoquins a comme particularité d'être une garderie parentale. Ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45, elle accueille une quinzaine d'enfants de 18 mois à l'âge scolaire. Outre l'éducatrice responsable de la structure, il y a aussi une assistante et un parent de garde.

#### Projets menés en 2020

Les Ticoquins ont participé à différents événements en collaboration avec des associations communales, à savoir la journée à pied à l'école, la semaine de la pomme, le calendrier de l'Avent.

À l'interne, les Ticoquins ont organisé différentes sorties, notamment à la patinoire de la Vigne Blanche et des goûters au parc de Genthod mais aussi des matinées spéciales pour l'Escalade et une fête à la salle communale pour les enfants et leurs familles à l'occasion de Noël. Enfin, il y a eu un café-conseils avec le soutien de la crèche Les 4 Saisons et une soirée des parents de garde.

L'établissement a été fermé pendant le semi-confinement, soit entre mars et mai 2020.

**Nadia Zayan, éducatrice responsable et  
Nousreen Suffee, présidente**

30 enfants inscrits.

Garderie les Ticoquins  
Chemin des Marettes 1B, 1293 Bellevue  
022 959 75 49  
garderie.ticoquins@gmail.com ou  
nadia.ticoquins@gmail.com

## Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups accueille les enfants de 7h45 à 12h tous les matins et de 13h15 à 17h30, le lundi, mardi et jeudi. Un accueil à la carte est proposé aux parents, afin de répondre au mieux à la demande actuelle. Les enfants, âgés de deux ans à l'âge de la rentrée scolaire, sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes. Les enfants accueillis habitent principalement les communes de Genthod et de Bellevue. Des enfants des communes avoisinantes sont également inscrits en fonction des places disponibles.

### Projets menés en 2020

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que sur le plan des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse. L'équipe, motivée et expérimentée, suit régulièrement des formations continues. Des enfants à besoins particuliers sont encadrés si nécessaire.

Les enfants peuvent notamment profiter du programme Youplabouge qui les familiarise avec le mouvement et le sport tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'établissement a été fermé pendant le premier semi-confinement du 16 mars au 27 avril 2020. Du 6 au 13 septembre 2020, le jardin d'enfants a de nouveau dû fermer, trois membres de l'équipe éducative ayant contracté le COVID-19. Seuls deux enfants ont été malades.

### Anne Boada, présidente

50 enfants inscrits.

Les Petits Loups  
Rue du Village 2, 1294 Genthod  
022 779 01 97 - 079 419 70 93  
contactpetitsloups@bluewin.ch ou  
anne.boada@bluewin.ch  
www.lespetitsloups1294.com

## Le Petit Chevalier

Le Petit Chevalier est un espace de vie enfantine situé au cœur du village de Collex-Bossy et qui accueille des enfants de 18 mois à 4 ans révolus, avec une capacité de 60 journées à plein-temps et 71 demi-journées par semaine. Trois éducatrices, deux assistantes socio-éducatives et une aide accompagnent quotidiennement les enfants sous le label APEPO (Approches Éducatives Positives) au travers d'activités développant leur créativité dans un environnement multiculturel.

### Projets menés en 2020

L'année 2020 a été principalement portée par la mise en place des repas de midi, afin de proposer aux familles des journées complètes de 8h à 17h30 sans interruption - un besoin qui avait été exprimé par de nombreux parents ces dernières années. Ce changement a permis d'atteindre un taux de remplissage proche de 100% en décembre 2020.

Malgré la crise sanitaire qui prévaut depuis mars 2020, l'équipe éducative du Petit Chevalier a eu le plaisir de proposer aux enfants des activités riches et variées telles que le festival Black Movie, la sortie au jardin botanique, la course d'école à la plage de Gitana à Bellevue et la cueillette des pommes au domaine Mercier à Bossy. Une activité de dessins et de bricolages a été mise en place durant le semi-confinement du printemps.

### Mélanie Charlet, présidente

37 enfants inscrits.

Le Petit Chevalier  
Route de Vireloup, 1239 Collex- Bossy  
022 774 47 80  
comite@petitchevalier.ch  
www.petitchevalier.ch

# Ecole et parascolaire

## Ecole de Bellevue

Dépendant du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, l'école primaire de Bellevue est composée de 16 classes qui accueillent les enfants de la commune de 4 à 12 ans. L'école de Bellevue compte aussi une classe d'accueil qui prend en charge les élèves non-francophones à mi-temps. Les enseignants poursuivent avec leurs élèves les objectifs d'apprentissage définis dans le plan d'études romand. Tout au long de l'année, l'école entretient une étroite collaboration avec la Commune, dans son fonctionnement comme dans le cadre de certaines manifestations.

### Projets menés sur l'année scolaire 2019-2020

L'année 2020 restera tristement célèbre pour la fermeture des écoles décrétée au mois de mars en raison de la crise liée au COVID-19. Dès que possible, soit au mois de mai, les écoles ont progressivement repris le cours de leurs activités en mettant en place les mesures sanitaires nécessaires.

Le moral de tous a été impacté, d'autant plus qu'à l'heure d'écrire ces lignes, les sorties scolaires comme les différentes manifestations ne peuvent toujours pas avoir lieu normalement. Leur absence permet de mesurer toute l'importance qu'elles ont, tant pour l'épanouissement des élèves, que pour le rythme qu'elles donnent à une année scolaire. Néanmoins, ni la Commune ni l'école n'ont baissé les bras et des solutions ont été trouvées pour permettre à différentes activités prévues au calendrier de se maintenir dans la mesure du possible et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Si la traditionnelle fête des promotions n'a pu avoir lieu, tous les élèves se sont vus récompensés par un cadeau offert par la municipalité. De plus, l'Exécutif in corpore s'est déplacé à la rencontre des élèves de 8P qui allaient quitter l'école primaire à fin juin. Une petite cérémonie à huis clos aura marqué cette étape importante de leur parcours.

En automne, l'école avait planifié sa semaine à thème annuelle, cette fois-ci sur les jeux de société. Les élèves de toutes les classes n'ont pas pu se rencontrer, comme initialement imaginé, pour partager des moments d'apprentissage ludique. Toutefois, le soutien de la Commune a permis à l'école de faire l'acquisition de nombreux jeux que les élèves ont pu découvrir et qui ont toujours du succès dans les classes.

Tristesse à Noël de ne pas pouvoir présenter sur scène le spectacle des classes du cycle élémentaire. Et pourtant, les élèves ont travaillé et répété pour que leurs prestations puissent être admirées via Internet, chaque classe ayant été filmée et un lien transmis aux familles. Comme à l'accoutumée, les élèves ont également reçu un présent. Le Père Noël est venu tout spécialement, certes masqué, à la rencontre des plus jeunes Bellevistes.

La surprise qui aura le plus marqué les esprits en décembre 2020 et fait rayonner les visages des petits comme des grands fut l'époustouflant spectacle d'un fabuleux magicien qui a fait le tour des classes. Je crois que tout le monde espère le revoir l'année prochaine... S'il ne peut pas venir à Noël, ce n'est pas grave, il pourra, contrairement au Père Noël, être accueilli à un autre moment.

### Olivier Bouchoud, directeur

331 élèves dont :  
169 au cycle élémentaire (1P à 4P).  
162 au cycle moyen (5P à 8P).

Ecole de Bellevue  
Parc des Aiglettes 1  
022 959 75 40  
bellevue-genthod@etat.ge.ch  
www.edu.ge.ch/primaire/ecole/bellevue

## ECSP Valavran

L'école de pédagogie spécialisée de Valavran (ECSP) est un dispositif en site propre de l'office médico-pédagogique. Il accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des troubles d'apprentissage et du développement.

Les enfants bénéficient d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés, éducateurs sociaux, logopédiste et psychomotricien. En fonction de leur projet individuel, les enfants sont répartis par petits groupes dans les différentes activités tout au long de la journée. Les enfants prennent le repas de midi sur place, cela fait partie de la prise en charge spécifique en ECPS.

### Projets menés sur l'année scolaire 2019-2020

Depuis la rentrée 2018, une collaboration active a été mise en place avec le Bioparc et sa nouvelle direction. Nous avons pu mettre en place deux types de collaboration pédagogique : des activités individuelles de soins aux animaux et des ateliers en groupe.

Les activités par tandem ont pu être reconduites dès le mois d'octobre 2020. Ce sont 8 élèves, soit 4 tandems accompagnés par un adulte de l'ECPS, qui ont pu aller à la rencontre d'un animal durant 45 minutes chaque semaine. Cette activité se fait en collaboration avec la cheffe soigneuse du parc, toujours la même personne, afin de garantir le lien et la continuité.

La rentrée d'août 2020 s'est effectuée avec 16 élèves. 13 anciens et 3 nouveaux. Il y a eu 2 départs en 2020, en fin d'année scolaire. Une intégration dans une classe intégrée et le deuxième dans une structure pour adolescents. Les enfants restant souvent plusieurs années dans notre école, l'attachement est grand et ces transitions/séparations sont à préparer avec soin. Quelques élèves sont intégrés à temps partiel dans des classes intégrées de leur quartier et lorsque cela se passe bien, ils peuvent continuer leur parcours scolaire hors de l'ECPS Valavran. Malheureusement, nous avons commencé l'année avec une mauvaise nouvelle. Un ancien élève et habitant de la commune est décédé sur le chemin de retour des vacances. La nouvelle a beaucoup affecté les enfants et l'équipe qui le connaissaient bien.

**Delphine Mazliah, responsable pédagogique et Daniel De Melo Dias, responsable thérapeutique**

ECPS de Valavran  
Route de Valavran 33, 1293 Bellevue  
022 388 15 37  
delphine.mazliah@edu.ge.ch  
<https://edu.ge.ch/enseignement-specialise/structure/cmp-valavran>

### Association des parents d'élèves de Bellevue

L'Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB) est une association à but non lucratif, promouvant des activités et événements pour les enfants de la commune.

#### Projets menés sur l'année scolaire 2019-2020

- Accueil des 1P – août
- Journée internationale à pied à l'école – septembre
- Entraînements et course de l'Escalade – de septembre à décembre
- Semaine de la pomme – octobre
- Troc d'automne – octobre
- Soupe de l'Escalade et vente de pâtisseries – décembre
- Journée d'inscriptions des nouveaux élèves – février
- Intervention de Tatout « Défense en soi » - événement annulé en raison du COVID-19
- Troc de printemps – mars – événement annulé en raison du COVID-19
- Fête du Bonhomme Hiver – conjointement avec les élèves et surveillantes du GIAP – mars – événement annulé en raison du COVID-19
- Récupération et recyclage du matériel scolaire pour des associations soutenant des populations défavorisées - juin – événement annulé en raison du COVID-19
- Promotions – juillet – événement annulé en raison du COVID-19

**Sabrina Bozzetti, membre du comité de l'APEB**

41 familles membres.

Association de parents d'élèves de l'école de Bellevue (APEB)  
Parc des Aiglettes 1  
078 604 45 73 (Sabrina Bozzetti, intermédiaire APEB-Commune)  
info@ape-bellevue.ch

## Restaurant scolaire de Bellevue

L'Association du restaurant scolaire fournit les repas de midi aux enfants fréquentant l'école de Bellevue. Livrés en liaison froide par le traiteur Kidelis, puis chauffés sur place, les repas sont labellisés Fourchette verte.

### Projets menés en 2020

En raison de la pandémie du COVID-19, l'école a fermé ses portes du 13 mars jusqu'au 11 mai. Il a fallu organiser des repas pour les membres du GIAP qui surveillaient les quelques enfants présents à l'école pendant cette période.

Lorsque l'école a rouvert ses classes, avec une partie des enfants fréquentant l'école le matin et l'autre l'après-midi, le réfectoire a été organisé de manière à garder des distances entre les enfants et les tables selon les consignes sanitaires. Il y avait très peu d'enfants présents jusqu'aux vacances.

À la rentrée scolaire, la fréquentation a repris normalement, avec plusieurs modifications de service pour éviter toute contamination et garantir un maximum de sécurité sanitaire. Un plexiglas a été installé devant les bacs de nourriture par la Commune et les adultes portent des masques et ne mangent plus avec les enfants.

### Anne Luyet, membre du comité

234 enfants inscrits.

Association du Restaurant scolaire de Bellevue  
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
restobellevue@gmail.com

## Au P'tit train

Le P'tit Train, qui entame sa 12ème année d'existence, continue d'offrir aux habitants de Bellevue et de Genthod des solutions de garde à des tarifs hors concurrence, afin de permettre à toutes les familles de pouvoir en bénéficier.

Outre l'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires, l'association offre également une solution de garde les mercredis, ainsi qu'un accueil préscolaire les matins, avec un petit-déjeuner. Les activités sont très variées Au P'tit Train (jeux, visites, bricolages, sport, ateliers etc.) sans pour autant oublier que les enfants qui fréquentent le centre sont en congé et/ou en vacances et cela, le P'tit Train en tient compte

### Projets menés en 2020

- Fermeture du P'tit Train pendant 2 mois et demi en raison de la pandémie du COVID-19.
- Visite de la caserne des pompiers de Genthod.
- Visite du Sauvetage de Genthod-Bellevue et tours en bateau.
- Refonte du site internet [www.au-ptit-train.com](http://www.au-ptit-train.com).

À la suite du réaménagement des vacances scolaires 2022-2023, voté en 2020 par le Conseil d'Etat genevois (une semaine supplémentaire à Pâques et rentrée scolaire avancée d'une semaine), le P'tit Train va étendre son offre d'accueil avec deux semaines d'accueil pendant les vacances de Pâques. En outre, l'accueil des vacances d'été sera avancé d'une semaine (dernière semaine de juillet et deux premières semaines d'août).

### Christian John, trésorier

84 enfants pendant les vacances scolaires.  
25 enfants en moyenne le mercredi.  
348 enfants à l'accueil préscolaire sur toute l'année.

Au P'tit train  
Case postale 35, 1294 Genthod  
079 378 07 72  
claudia.john@icloud.com  
[www.au-ptit-train.com](http://www.au-ptit-train.com)

# Social

## Subventions sociales en Suisse

En 2020, le budget dédié au soutien d'associations actives en Suisse dans le domaine social était de 61'000 F, soit 40'000 F de plus que l'année précédente. Il s'agit là d'une volonté des autorités communales d'augmenter significativement ce montant, afin de palier à l'augmentation croissante des demandes.

Contrairement à l'aide pour l'étranger, les associations suisses ne sont pas suivies d'année en année, permettant ainsi de soutenir un maximum de projets. La commission sociale du Conseil municipal de Bellevue essaie autant que possible de privilégier des projets touchant différents domaines.

La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes :

- VIRES
- Carrefour Orientation Solidarité COS
- Autisme, Genève
- Association romande de conseils sur la garde d'enfants
- Fondation pour la Maison de Tara
- Association des familles monoparentales
- Ecole des parents
- Voie F, Espace de formation pour les femmes
- IPT Fondation Intégration pour tous
- Association de défense des chômeurs
- Association médiatrices interculturelles
- Pro Juventute
- Procap
- Insieme
- Pretac
- Marche de l'espoir
- Ligue contre le rhumatisme
- Fondation Otium
- Ligue Genevoise contre le cancer
- Resiliam
- Accroche, Scène active
- Reliance
- L'Expérience
- Un brin créatif
- La Virgule
- Jeunes parents
- Centre suisse pour la défense des droits des migrants
- Office protestant de consultations conjugales et familiales
- Association 360 soutiens sociaux pour LGBT
- Colis du coeur

## Subventions sociales à l'étranger

La Commune de Bellevue a fait le choix de consacrer plus de 0,8% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide pour l'étranger. En 2020, cela représente un montant de 109'000 F.

La commission sociale du Conseil municipal réévalue chaque année la pertinence des projets, leur fiabilité, et leur évolution. Les associations sont tenues de fournir les documents nécessaires (comptes, budget, rapport d'activités, etc.) permettant ainsi le renouvellement de leur subvention. Par manque d'informations ou suite à la réorientation de certains projets, il arrive que la commission sociale décide de ne plus soutenir une association.

En 2020 les associations suivantes ont été soutenues :

- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala, Nicaragua, Mexico, Honduras
- Yankadi Y Nemani, Burkina Faso
- Les Amis du Sakthi, Inde
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens sans frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Casa Rafael, Buenos Aires
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande
- Métissages, Togo
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar
- Roger Riou, Haïti
- Nordeste, Brésil
- The Womanity Foundation, Afghanistan
- Swiss Medical Initiative, Bénin
- Saek Thmey International, Cambodge
- ONG Cadelup, Bénin,
- ADEMEG, Association d'Entraide Médical, Guinée
- Mate Cocido, Argentine
- Voix Libres, Bolivie
- 2nd Chance, Afrique
- La joie de vivre, orphelinat, Cameroun
- Kaïcedra, Burkina Faso
- Les enfants des étoiles, Inde
- Tamsin, Sri Lanka
- Surya, Népal
- AFD Action for development, Afghanistan
- SOS Enfants des rues du Vietnam
- Solferino, Association des élèves de l'ECG Henry-Dunant, projet Madagascar

## Aide d'urgence

En 2020, le budget dédié à l'aide d'urgence internationale et suisse s'élevait à 20'000 F.

La Commune de Bellevue reçoit des sollicitations de diverses associations en cas de catastrophe naturelle ou lorsque la situation est si grave qu'une aide d'urgence internationale est nécessaire. Ce d'autant plus en 2020 avec la crise sanitaire mondiale du COVID-19.

La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes :

- Caritas Suisse, aide d'urgence COVID-19
- Fondation privée des HUG, recherche COVID-19
- La chaîne du bonheur, COVID-19
- Colis du cœur, Genève, urgence alimentaire
- Caritas Genève, épicerie solidaire
- Association Partage, Genève
- Centre social protestant, COVID-19
- Samaritains de Versoix
- Croix-Rouge Suisse, explosion au Liban
- Caritas Suisse, famine en Afrique en raison des criquets
- Médecins sans Frontières, COVID-19
- Unicef, camps de réfugiés grecs et COVID-19
- Croix Rouge Suisse, COVID-19
- Association Save The Children, aide humanitaire en Syrie
- Croix Rouge Suisse, soutien aux réfugiés en Bosnie-Herzégovine

## Actions en faveur des aînés bellevistes

Bellevue s'investit auprès de ses aînés et déploie des actions pour favoriser la création de lien social. En raison de la crise du COVID-19, les deux rendez-vous clés de l'année, soit la sortie annuelle des aînés et la fondue du mois de novembre, ont dû être annulés. Le service de transports gratuit jusqu'au centre commercial de Balaxert tous les premiers mardis du mois a été interrompu entre les mois d'avril et de septembre.

Mais les aînés bellevistes n'ont pas été oubliés pendant la crise du COVID-19. Après les annonces du Conseil fédéral du 13 mars 2020, l'administration communale, et en particulier le service en charge du social, a développé un plan de solidarité pour soutenir les aînés, considérés comme des personnes vulnérables. Tous les aînés domiciliés sur la commune ont été contactés par téléphone pour connaître leur état de santé et leurs besoins immédiats, notamment en termes de biens de première nécessité. Les pompiers volontaires de la Commune se sont également rendus chez les aînés ne répondant pas au téléphone.

Avec le soutien de l'association Citoyen.ne.s solidaires, la Commune de Bellevue a pris part à une application d'entraide solidaire sous le nom de Bellevue Solidaire. Des habitants avaient la possibilité de s'inscrire gratuitement sur cette application pour proposer leurs services à d'autres habitants, en particulier les personnes vulnérables ou devant rester isolées ou en quarantaine. Enfin, pour marquer le coup de la traditionnelle fondue des aînés, la Commune, en collaboration avec l'Amicale des pompiers volontaires, a lancé une opération de porte-à-porte pour remettre à tous les aînés un sachet de fondue, accompagné d'une bouteille de vin blanc et d'une petite douceur.

## Actions en faveur des jeunes bellevistes – FASE

Le travail social hors mur (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe) s'adresse aux jeunes âgés entre 12 et 25 ans. Sa mission est d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes et de proposer des actions pour y remédier grâce à différents outils :

- Accompagnement individuel des jeunes.
- Petit job accompagné.
- Projets pour/par et avec les jeunes (éducation, voyages, sport, etc.).
- Locaux d'accueil libre/animation.
- Chantier éducatif.
- Présence en rue.

### Projets menés en 2020

La situation sanitaire liée au COVID-19 n'a pas épargné le travail social hors murs. Le contact avec les jeunes s'est maintenu grâce au téléphone et aux réseaux sociaux et les suivis individuels (résolution de problématiques rencontrées par les jeunes lors de rendez-vous personnels) ont pu être réalisés.

Par ailleurs, malgré des délais dommageables au projet, la construction d'une roulotte destinée aux jeunes dès 20 ans s'est poursuivie. Ce chantier éducatif, un autre outil fort de l'action hors murs, permet de donner un petit job à des jeunes en situation de rupture socio-professionnelle et de renforcer le lien utile à la prise en charge de problématiques qui compliquent leur vie. C'est également à l'occasion de tels chantiers qu'une transmission des codes du monde du travail par les travailleurs sociaux hors murs est possible et que les lacunes des jeunes à ce sujet peuvent être travaillées.

**Fathma Foudhaily, TSHM rive droite**

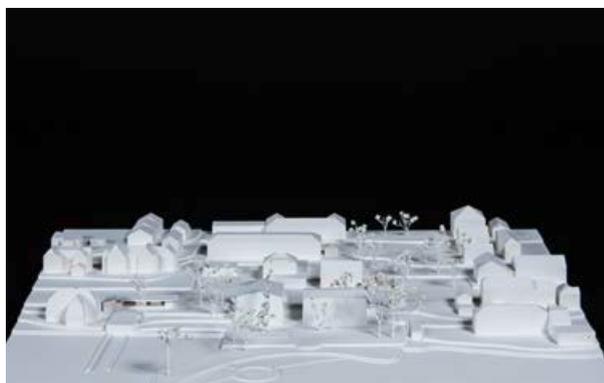
## Développement durable Aménagement et urbanisme

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Commune de Bellevue a mis en place trois ateliers sur la diminution des déchets en faisant appel à l'association Zero Waste Switzerland. Ces trois ateliers se sont déroulés à l'automne, le premier en présentiel et les deux derniers en visioconférence. Ils ont été suivis par une vingtaine de personnes. Les thématiques abordées étaient respectivement aliments et boissons, cosmétiques, nettoyage et vêtements, et pour finir, travail, vacances et cadeaux. Une ambassadrice de l'association a présenté des actions faciles à mettre en place, afin de diminuer progressivement sa production de déchets. Des adresses de magasins de vente en vrac et d'autres astuces ont également été données.

En raison du COVID-19, d'autres projets ont dû être annulés ou reportés. Une activité de ramassage de déchets en plein air, plus connue sous le nom d'urban plogging, aurait dû avoir lieu au printemps mais a été reportée en 2021. La mise en place du projet des visites de villas, en collaboration avec les SIG et l'office cantonal de l'énergie, pour une solution personnalisée en matière de réduction de la consommation énergétique, a également été reportée. Enfin, les deux projets lauréats du concours communal en matière de développement durable n'ont pas pu aboutir en raison de la situation sanitaire.



Après l'acquisition de parcelles au bord du lac, reconstituant la propriété détenue par la baronne Julie de Rothschild au 19<sup>ème</sup> siècle, le réaménagement des espaces verts et de la plage, la Commune doit repenser les constructions sur le site de Port-Gitana pour favoriser l'accès au lac tout en gardant une cohérence urbanistique et architecturale avec le patrimoine naturel et le centre du village. Ainsi, en mars 2020, le projet lauréat du concours d'architecture pour la construction d'un hôtel-restaurant et d'un bâtiment communal sur le site de Port-Gitana a été dévoilé. Le jury du concours, composé de représentants des autorités communales, de l'Etat de Genève et de professionnels du milieu de l'architecture et de l'ingénierie, a choisi à l'unanimité le projet « Chat Blanc Chat Blanc » des architectes suisses Robin Bader et Constance Leroy. Au total, 70 projets ont été déposés par des bureaux d'architectes suisses et européens.



Maquette « Chat Blanc Chat Blanc »

Par ailleurs, concernant l'aménagement du lieu-dit « Campagne Barbey », le Conseil municipal a préavisé favorablement un projet de plan localisé de quartier le 27 octobre 2020, tout en soutenant la mise à disposition du site au public dans un souci de valorisation patrimoniale. Ce plan localisé de quartier prévoit 14'538 m<sup>2</sup> de surface pour des activités, avec une hauteur maximale des bâtiments fixée à 15 mètres.

**Autorisations de construire**

- Demande en procédure accélérée (APA) : 24
- Demande définitive (DD) : 13
- Demande de démolition (M) : 0
- Demande de renseignement (DR) : 0
- Plan localisé de quartier (PLQ) : 1

## Etat civil

L'arrondissement de l'état civil de la rive droite réunit les communes de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy, Versoix, Céligny et Genthod. Les locaux se trouvent à la Mairie de Pregny-Chambésy.

Etat civil de la rive droite du lac  
Mairie de Pregny-Chambésy  
Route de Pregny 47  
1292 Chambésy  
022 758 03 20 /21  
022 758 03 22

**Statistiques 2020**

	Arrondissement	Bellevue
Mariages	104	8
Partenariats	0	0
Décès	195	2
Naissances	0	0
Reconnaisances	85	6
Déclarations de nom	28	6
Naturalisations	159	13
PACS genevois	1	0
PACS résiliation	0	0
Mandats d'inaptitudes	11	0
Saisies Infostar	248	-
Actes établis	1434	-

## Personnel communal

En 2020, la Commune de Bellevue a engagé Laure Combremont, la toute première collaboratrice au Service des espaces extérieurs, composé jusqu'alors d'un effectif 100% masculin. Frédéric Gaillard a également rejoint le Service des bâtiments en tant qu'apprenti en agent d'exploitation.







## Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

### **Des comptes excédentaires malgré un budget déficitaire**

Les comptes 2020 de la commune bouclent sur un excédent de revenus de 679'220 F alors que le conseil municipal avait voté un déficit de 941'667 F.

Par rapport au budget voté, les revenus sont supérieurs de 3'406'887 F. Cette augmentation, notamment de la fiscalité provient, comme les précédentes années, en grande partie d'une correction des exercices antérieurs, ce qui est assez logique vu l'état d'avancement de la taxation au moment du bouclage des comptes de chaque exercice.

Le COVID a eu un léger impact sur les comptes puisque certaines dépenses n'ont pas été enregistrées (manifestations), mais d'autres charges les ont partiellement remplacées (mesures de protection) et certains revenus sont moins élevés (loyers restaurants). Globalement le COVID a eu un impact négatif d'un peu plus de 60'000 F sur les comptes 2020.

Notre commune peut envisager l'avenir avec sérénité. Selon nos estimations actuelles, la hausse de la fiscalité permettra de couvrir les futurs besoins de la population.

### **Ports et plages**

L'an dernier une nouveauté à Port Saladin avec l'ouverture d'une buvette et un club nautique qui a su tirer son épingle du jeu malgré une situation fragile sur le plan sanitaire.

Mais pour les Bellevistes, le principal accès au lac reste Port-Gitana. 2020 a été marqué par le concours d'architecture dont le projet lauréat présenté par M. Robin Bader Architekt, en collaboration avec Constance Leroy « Chat Blanc Chat Blanc » repense le visage de Port-Gitana. L'auberge est déplacée côté Lausanne alors que le bâtiment communal prendra place près du port.

Il convient également de relever que la plage Gitana a été victime de son succès. Son accès a dû être interdit pendant le premier semi-confinement.

### **Associations communales**

Concernant les associations communales, leurs activités ont toutes été perturbées par le COVID. La plupart ont tout de même pu maintenir certaines activités et je tiens à souligner les efforts fournis dans ce cadre.

Par exemple, l'école de musique a pu dispenser ses cours en ligne grâce à l'ingéniosité de ses professeurs.

Je tiens à relever que certaines associations présentes sur la commune ne sont pas mentionnées dans le présent rapport. Elles contribuent néanmoins au développement d'activités sur notre territoire. J'aimerais citer dans ce cadre l'association des Amis du parc Challandes dont le but est d'apporter une aide technique, logistique et financière au Bioparc. Les résultats sont remarquables et je ne peux qu'inviter le lecteur à découvrir le Bioparc.

### **Loisirs et manifestations**

Annulation résonne comme une constante lorsqu'on évoque les habituelles manifestations de la commune. En commençant par le Festival country, la fête des promotions, les festivités du 1<sup>er</sup> août, Ciné Gitana et j'en passe, la plupart des manifestations prévues ont dû être annulées.

Dans certains cas, il a été possible de trouver des solutions de substitution. Par exemple, en lieu et place de la fondue des aînés, un « kit fondue » a été distribué par l'Amicale des sapeurs-pompiers à tous les aînés de la commune. A en juger par les nombreux courriers de remerciements, cette opération a connu un franc succès.

### **Informatique**

Une administration communale se doit d'être proche de la population. Avec l'évolution du numérique, notre commune se devait d'être plus présente sur internet et les médias sociaux. Non seulement le site de la commune a fait peau neuve en 2020, mais plus de 800 personnes suivent nos actualités sur notre page Facebook.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma gratitude à tout le personnel de la mairie qui a dû faire face à des situations parfois délicates dans ce contexte particulier lié au COVID.

**Bernard Taschini**  
**Conseiller administratif**

# Manifestations

La pandémie du COVID-19 a bouleversé la vie communale. Sur les instructions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat genevois, plusieurs manifestations communales ont été annulées.

## Promotions citoyennes

Chaque année, au mois de mars, la Commune de Bellevue organise la soirée des promotions citoyennes qui a pour but de réunir les personnes ayant fêté leurs 18 ans dans l'année, ainsi que les autorités communales. La soirée 2020 a été annulée et sera organisée en 2021.

## Sortie annuelle des aînés

En raison de la situation sanitaire, il était bien trop risqué d'organiser la sortie des aînés et de rassembler plus d'une centaine de personnes autour d'une table pour partager un bon repas comme à l'accoutumée. Avec regret, la sortie 2020 a été annulée. Le personnel communal espère sincèrement que la sortie 2021 pourra avoir lieu.

## Piano à Gitana

Le projet élaboré par l'association TAKO, soutenu par la Commune depuis des années, et qui consiste à disposer d'un piano en libre-service, pendant quelques temps, dans un lieu unique comme l'esplanade Gitana, n'était pas compatible avec les mesures sanitaires. Il n'a malheureusement pas pu être réalisé cette année.

## Promotions scolaires

S'il y a bien une fête que nous aurions voulu maintenir, c'est celle des enfants, soit les promotions scolaires. Malheureusement, la situation sanitaire n'était pas favorable, et les consignes du Conseil d'Etat et du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse étaient très claires, pas de fête possible. En marque de soutien aux forains et aux animateurs, la Commune a décidé de les dédommager partiellement. Tous les élèves de l'école ont toutefois reçu leur cadeau de fin d'année et une petite cérémonie avec les autorités a été improvisée pour les élèves quittant l'établissement scolaire de Bellevue-Genthod.

## Ciné Gitana

Ciné Gitana, véritable cinéma en plein air avec son écran géant à Port-Gitana, a été reporté à l'année prochaine.

## Fondue des aînés

À défaut de pouvoir réunir les aînés bellevistes autour d'une fondue, le Conseil administratif a décidé de leur apporter une attention après cette année particulièrement difficile. C'est pourquoi, à la place de la soirée, un petit présent a été distribué en porte-à-porte à tous les aînés de la commune par les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue. Nous tenons encore une fois à les remercier vivement pour leur disponibilité et à remercier nos aînés pour leurs chaleureux remerciements.

## Fête nationale suisse

La fête nationale réunit chaque année les Gentousiens et les Bellevistes. L'édition 2020 a été annulée. Rendez-vous le 1er août 2021 à Genthod.

## Ateliers

Depuis fin 2017 des ateliers découverte sont proposés aux Bellevistes à des prix très attractifs. Au vu de la situation sanitaire, il n'a pas été possible de proposer ce type d'activité. Ce n'est que partie remise.

## Yoga au bord du lac

Durant la petite parenthèse estivale, Rosalynne Bouvier a donné des cours de yoga au bord du lac deux fois par semaine entre juillet et août. Gratuits, les cours étaient ouverts à tous dans un cadre paisible face aux montagnes et au lac.

## Marchés de printemps et de Noël

Nous avons voulu y croire à deux reprises, les préparatifs allaient bon train, mais à chaque fois, tout est tombé à l'eau. Le comité d'organisation, regroupant l'association des Artisans de Bellevue-Genthod et le service communal des manifestations, vous attend pour les prochaines éditions en 2021.

## Fête de Noël

Chaque fin d'année, la Commune de Bellevue a pour habitude d'offrir un spectacle ou un moment récréatif à l'ensemble des élèves de l'école. Pour cette année particulière, il fallait trouver une solution, afin que les enfants profitent d'un bon moment, sans être mélangés, en gardant des distances, en désinfectant les bancs après leur passage etc.

L'idée la plus réalisable était de faire venir un magicien masqué qui se tiendrait à distance et qui passerait dans chaque classe. C'est le défi qu'a relevé Romuald le Magicien, auprès des plus petits et des plus grands, faisant des tours époustouflants. Qui sait, peut-être reviendra-t-il à Bellevue pour nous présenter son vrai spectacle ?

Une autre visite très attendue a eu lieu le mardi 22 décembre. Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants dans l'après-midi, masqué, et sa hotte bien remplie. Chaque classe avait prévu une petite chanson ou un poème et un tas de questions auxquelles il a dû répondre avec beaucoup de précision.

Rendez-vous en 2021 pour un Noël que nous espérons plus festif.

## Culture et loisirs

### Artisans de Bellevue et Genthod

Active sur la commune depuis 2001, l'Association des Artisans de Bellevue-Genthod réunit des personnes liées par le goût de la créativité et des activités manuelles artistiques. Elle organise des rencontres créatives, propose des cours et des ateliers. Son local se trouve à l'école de Bellevue.

#### Projets menés en 2020

Durant l'année 2020, l'Association a vécu au ralenti. Le 5 septembre, une magnifique exposition appelée « La vitrine des Artisans » a vu le jour à la salle Colovracum, événement destiné à mettre en lumière le savoir-faire et le talent de ses membres. Ce fut une belle réussite. La soirée mosaïque du 27 octobre a permis de vivre un moment convivial, d'échanges et de créativité en réalisant un projet caritatif. Malheureusement, les marchés de printemps et de Noël n'ont pas pu avoir lieu. Concernant les cours, les cours d'aquarelle ont connu un joli succès en début d'année scolaire. Le cours pour enfants « Bricolo-Bricollette » ainsi que celui « créatif et textiles » fonctionnent bien également. Nouveaux, des stages manga sont aussi fort appréciés. Les cours de mosaïque et de peinture attendent encore de s'ouvrir.

#### Marie-Armelle Dumitrescu, présidente

Entre 5 et 10 participants aux cours et stages.

Association des Artisans de Bellevue-Genthod  
Chemin de l'Orée 21, 1293 Bellevue (secrétariat)  
asso.artisans.bg@gmail.com

### Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue rassemble tant les sapeurs actifs au sein de la compagnie que les retraités de cette dernière. En mélangeant les générations, l'Amicale gère les activités annexes au travail des sapeurs-pompiers de la compagnie, notamment lors des diverses manifestations communales.

#### Projets menés en 2020

L'année 2020 a été particulière pour l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue. Si nos activités habituelles telles que la participation aux manifestations communales n'ont pas pu avoir lieu, nous sommes tout de même restés en contact avec la population, notamment au travers de la distribution de cadeaux aux aînés en fin d'année.

#### Antoine Grillet, président

Près de 30 sapeurs-pompiers ou anciens sapeurs-pompiers mobilisés

Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue  
Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue  
079 777 79 70  
antoine.grillet@pompiers-bellevue.ch  
www.pompiers-bellevue.ch

### Le Club des Bellevistes

Fondé en 1974, le Club des Bellevistes est une association non lucrative qui a pour but de proposer des activités récréatives, ainsi que de favoriser l'intégration des nouveaux habitants au sein de la commune.

Les activités les plus connues de l'association sont : le rallye pédestre de l'Ascension, les promotions scolaires, le vide-greniers d'automne, la sortie des membres du Club des Bellevistes, la fête de l'Escalade, le calendrier de l'Avent et la soirée des remerciements.

#### Projets menés en 2020

Le 11 mars, nous avons tenu notre assemblée générale dans une ambiance particulière devant une petite dizaine de membres à cause de la pandémie du COVID-19. À notre grand regret aucune manifestation n'a eu lieu au courant de l'année 2020.

#### Malika Bahaji, présidente

Le Club des Bellevistes  
c/o Malika Bahaji  
Chemin de la Pralay 37, 1294 Genthod  
079 370 23 30  
bahaji.malika@gmail.com ou club.bellevistes@gmail.com

## Harmonie de Genthod-Bellevue

L'Harmonie de Genthod-Bellevue est un groupe de musique d'environ 27 musiciens constitué de clarinettes, flûtes, trompettes, saxophones, trombone, tuba et percussions. Nous avons un répertoire assez varié allant des marches au jazz, rock et classique. Notre but est essentiellement de promouvoir la musique d'ensemble au sein des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Nous ne sommes pas un groupe de professionnels aguerris mais nous avons toutefois une énorme motivation à faire que notre public prenne du plaisir à nous écouter et par la même prendre du plaisir à jouer.

### Projets menés en 2020

Comme bon nombre d'entre nous, nous avons dû cesser notre activité dès le mois de mars jusqu'à la fin de l'été. Nous avons recommencé les répétitions en septembre, afin de monter notre seul concert de l'année qui s'est déroulé le 9 octobre. Ce concert a été mémorable à plus d'un titre puisqu'il a vu notre Harmonie et l'Echo du Reculet jouer des pièces comme Carmina Burana et le Fantôme de l'Opéra avec plus de 50 musiciens sur scène. Un vrai bonheur en tant que musicien. Mais voilà, depuis la fin octobre nous avons dû à nouveau arrêter nos répétitions et c'est avec une grande impatience que nous attendons la levée des mesures.

Nous profitons de ce rapport pour remercier encore infiniment les Communes qui nous soutiennent. Leur support durant toutes ces années est pour nous une marque confiance qui nous permet de remettre l'ouvrage sur le métier chaque année afin de monter des programmes variés et qui plaisent à notre public. Je remercie également toutes les personnes qui ont participé à notre concert et celles qui nous ont soutenu financièrement. Nous allons passer cette période avec résilience et nous en sortirons encore plus forts. La musique n'est pas morte et vive la musique !

### Patrick Jorge, président

27 membres actifs.

Harmonie de Genthod-Bellevue  
c/o Patrick Jorge  
Chemin de la Mairie 14, 1294 Genthod  
Téléphone : 079 691 73 76  
harmoniegb@gmail.com - www.hemgb.com

## Ecole de musique de Genthod-Bellevue

L'Ecole de musique de Genthod-Bellevue est destinée en priorité aux enfants des communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy. Elle s'adresse aux enfants dès 4 ans et propose des cours collectifs d'initiation musicale et de solfège, ainsi que des cours individuels de divers instruments tels que piano, guitare, percussion, trompette, cor, trombone, saxophone, clarinette, flûte, ou violon.

### Projets menés en 2020

Comme pour beaucoup d'associations, bon nombre de nos activités et projets ont dû être annulés cette année. La plupart de nos cours ont toutefois pu se dérouler en ligne, par Skype, Zoom ou WhatsApp, grâce à l'ingéniosité de nos professeurs. La fête du 30ème anniversaire de l'école, initialement prévue le 9 mai à Genthod, a dans un premier temps été reportée, puis finalement, annulée.

Toutes les auditions d'élèves prévues au printemps et en automne ont dû être annulées, mais quelques-unes ont quand même pu avoir lieu dans le courant du mois de juin, montrant ainsi le résultat du travail effectué durant les 2 mois de cours à distance. L'orchestre junior s'est produit lors du concert annuel de l'Harmonie le 9 octobre au centre communal de Genthod et a obtenu un beau succès.

### Béatrice Allanic-Wavre, présidente

110 élèves au total aux cours.

Ecole de Musique de Genthod-Bellevue  
1293 Bellevue  
079 200 49 70  
info.ecolemusiquegb@gmail.com  
www.hemgb.com

### Association Tiim-Baandi

L'association a pour but d'organiser diverses activités culturelles sur la commune telles que des cours de danse africaine, de percussions (djembé, balafon et doum) et de cirque pour adultes et enfants, ainsi que des stages dans ces trois domaines. Elle propose également des animations pour des fêtes privées (mariage ou anniversaire).

#### Projets menés en 2020

À Bellevue, nous n'avons pu que participer à la journée internationale à pied à l'école, avec l'opération du pédibus, tous les autres projets étant tombés à l'eau à cause du COVID-19. Néanmoins, nous avons pu organiser deux animations de percussions en France voisine.

#### Anne-Lise Ruchet, présidente

Association Tiim-Baandi  
Chemin en Lchette 12, 1293 Bellevue  
022 774 27 35 ou 076 377 69 04  
alruchet@yahoo.fr

### Jardins familiaux de Bellevue

L'association des Jardins familiaux, association à but non lucratif, compte à ce jour 28 membres. Elle est active dans la petite exploitation maraîchère biologique avec des parcelles individuelles.

#### Projets menés en 2020

L'assemblée générale s'est tenue au mois de février. En 2020, à notre grand regret, et en raison du COVID-19, aucune manifestation n'a pu être organisée. Chaque membre s'est occupé de sa parcelle en tenant compte des dispositions décrétées par les autorités.

#### Jorge Gago, président

Jardins familiaux de Bellevue  
c/o Jorge Gago  
Chemin du Velours 18 A, 1231 Conches  
078 775 40 48  
jardins1293@gmail.com

### Association Tous en Jeux

Tous en jeux est une association qui a pour but de faire découvrir gratuitement des jeux de société modernes à un large public de 2 à 99 ans. Nous organisons des samedis jeux de 14h à minuit, ainsi que d'autres manifestations pour les membres.

#### Projets menés en 2020

Notre association a vécu une année 2020 pleine d'entraves liées à la situation du COVID-19. Nous avons organisé la journée tous en jeux en janvier puis avons dû annuler les suivantes. Grâce à un protocole sanitaire extrêmement rigoureux, nous avons pu proposer la journée tous en jeux de septembre, avant de renoncer à celle de novembre. Nous avons aussi dû annuler notre week-end de jeux du mois de mai, un événement réservé aux membres.

#### Christine Gramegna Morchio, présidente

Tous en Jeux  
c/o Christine Gramegna Morchio  
Chemin en Lchette 18, 1293 Bellevue  
Christine Gramegna Morchio  
078 717 53 07  
tousenjeux.bellevue@gmail.com

### Club d'éducation canine

Le club d'éducation canine (CEC) est ouvert à tous les détenteurs de chiens de toutes tailles et de toutes races légalement reconnues dans le canton de Genève. Nous proposons des cours d'éducation aux chiots et chiens adultes, des cours d'agility, de sport-plaisir et d'hooper. Les cours sont dispensés en petit groupe (en moyenne 5 chiens) par des éducateurs brevetés et reconnus par le service vétérinaire genevois.

#### Projets menés en 2020

Malgré la pandémie du COVID-19, nous avons enregistré une forte demande, notamment pour les cours pour chiots. Est-ce l'effet du semi-confinement ? L'avenir nous le dira.

À l'exception de la période de mi-mars à fin mai, fermé pour cause de COVID-19, nous avons pu offrir des cours d'éducation de qualité pour tous les niveaux d'âge et ceci en adaptant nos horaires et nos mesures sanitaires pour rester en conformité avec les directives officielles. Cela nous a permis de répondre à la forte demande enregistrée.

Même durant les périodes difficiles de fermeture obligatoire, les éducateurs sont restés à disposition des membres pour répondre à toutes leurs questions et les aider à éduquer leur compagnon à quatre pattes.

Enfin, nous avons également pu assurer des cours d'agility, de sport-plaisir et d'hooper, disciplines qui sont fortement appréciées.

### Lamine Lakhoua, président

50 membres  
5 chiens en moyenne par éducateur.

Club d'éducation canine  
Chemin William-Rappard 29 – 1293 Bellevue  
078 652 40 22  
cec-web@outlook.com  
www.cec-web.ch

### Festibel'

Festibel' est une association dédiée au développement durable et à l'économie sociale et solidaire. Elle organise tous les deux ans une manifestation du même nom qui se veut populaire et met en scène l'environnement, les initiatives locales et le bien-vivre ensemble. Ce festival a pour objectif d'offrir à son public, une expérience exaltante et hors du commun.

Par son ambiance conviviale, Festibel' favorise les contacts, la solidarité et les interactions entre les participants, les autorités locales et les organisateurs. Les liens ainsi créés permettent l'implication de tous.

### Projets menés en 2020

Festibel' se déroule chaque deux ans. Ainsi, 2020 devait être une année de préparation de la troisième édition du festival qui se déroulera les 12 et 13 juin 2021 mais aussi d'activités et d'événements ponctuels, afin de récolter quelques fonds pour faire fonctionner l'association. Malheureusement en raison de la situation sanitaire, notre association n'a pas pu participer ni au marché de Noël de Bellevue, ni à Tous en jeux, ces événements étant annulés. En ce qui concerne la préparation de Festibel' 2021, notre comité a fonctionné de longs mois par visioconférence, ce qui a considérablement bousculé nos préparatifs. Cependant, les membres du comité sont

tous motivés pour travailler d'arrache-pied pendant les quelques mois qui nous séparent de la troisième édition.

### Romy Fischer, présidente

Festibel'  
c/o Romy Fischer  
Chemin de la Chênaie 133, 1293 Bellevue  
079 266 81 39  
info@festibel.ch

### Anima

Anima est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt public qui propose, développe et promeut la psychomotricité avec le cheval comme partenaire et médiateur en thérapie.

### Projets menés en 2020

Les psychomotriciennes d'Anima reçoivent sur indication médicale des enfants dès l'âge de 4 ans en situation de handicap moteur, sensoriel, mental, ou fragilisés dans leur équilibre psychique ou relationnel pour des suivis psychomoteurs individuels ou en groupe.

Nos six chevaux accompagnent et soutiennent les enfants dans leur développement. Anima propose des infrastructures adaptées dont une salle de psychomotricité et deux manèges.

Anima collabore avec les institutions et les écoles du canton de Genève. La thérapie psychomotrice est reconnue et prise en charge par le Secrétariat à la Pédagogie Spécialisée-SPS.

Chaque année, Anima édite « Les Brèves », feuillet qui relate les événements marquants de l'année.

### Vanessa Küng, directrice

90 patients en thérapie psychomotrice par semaine

Association Anima  
Chemin des Grands-Bonnets 25, 1293 Bellevue  
022 774 37 33  
info@associationanima.ch  
www.associationanima.ch

## Black Eagle Line Dance

La danse en ligne consiste à danser sur toutes sortes de rythmes (rumba, charleston, mambo, valse, slow, cha-cha-cha, rock et funky), sur des chorégraphies précises, en ligne et sans partenaire.

La danse en ligne ne nécessite aucune compétence particulière. Les cours sont progressifs et plusieurs niveaux sont proposés. Chacun peut progresser à son niveau.

### Projets menés en 2020

- 01.07.-31.08.2020 : Révisions de danses à Bellevue
- 24.07.-14.08.20 : Soirées de danses à Onex
- 19.09.2020 : Formation continue des professeurs
- 19.10.20-31.12.20 : Cours en vidéoconférence pour tous les niveaux

Entre 15 et 35 danseurs par événement.

Le Comité de Black Eagle Line Dance Bellevue  
c/o Elvira Chudzinski,  
Rue Moillebeau 23, 1209 Genève  
076 391 93 93  
echudzinski@hotmail.com  
www.beldbellevue.ch

## Ports et plage

Pour donner suite aux recommandations du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat les autorités communales ont interdit l'accès à la plage Gitana pendant le premier semi-confinement. L'accès à la plage a été rouvert pendant la période estivale sous réserve de l'application d'un plan de protection. Le dispositif de location de chaises longues à la plage Gitana a été renouvelé pour la deuxième année consécutive.

Concernant le site de Port Saladin, le Club Nautique de Bellevue n'a malheureusement pas pu inaugurer ses nouvelles infrastructures. Il a néanmoins pris possession des lieux et les Bellevistes de tous âges ont pu profiter de cours de sports nautiques, notamment à travers des

cours ou des stages pendant la période estivale. La buvette de Port Saladin a également connu un vif succès pour sa première année d'ouverture.

## Club Nautique de Bellevue

Le Club Nautique de Bellevue (CNBe) a accompli cette année sa première saison depuis sa fondation en 2019. En devenant membre du CNBe vous pouvez naviguer sur différents « supports » comme les voiliers (dériveurs, multicoques), les SUP (Stand Up Paddle) ou les kayaks. Ce matériel navigant appartenant au club, les membres du CNBe n'ont plus de souci de place, de transport ou d'entretien du matériel. L'espace club met à disposition des membres des douches, des toilettes et des casiers.

### Projets menés en 2020

Grâce à l'aide financière de la Commune de Bellevue et aux dons de la Loterie Romande, le CNBe a pu acquérir une flotte très complète pour son école de voile, ainsi que pour ses membres. Un professionnel de l'enseignement de la voile, avec une grande expérience, apporte au club une vraie valeur ajoutée et une structure au niveau de l'apprentissage de la voile. La section « Voile » du CNBe, qui permet également aux adultes de profiter de notre superbe flotte de dériveurs, a également offert l'opportunité à un nombre croissant de membres d'effectuer de belles sorties sur le Lac. La section « Pagaie » du CNBe a fait l'acquisition d'une dizaine de Stand Up Paddle (SUP) en libre accès pour les membres. L'offre de la section, qui compte également des kayaks, devrait encore s'étoffer en 2021.

80 inscriptions aux cours et camps de voile, ainsi qu'à la Flottille.

Marcel Beauverd, président  
Club Nautique de Bellevue (CNBe)  
Route de Lausanne 330 – 1293 Bellevue  
079 403 12 74  
info@cnbe.ch  
www.cnbe.ch

## Compte rendu financier 2020

### MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

#### Un boni important malgré la crise du COVID

Les comptes 2020 de la commune bouclent sur un excédent de revenus de 679'220 F alors que le Conseil municipal avait voté un déficit de 941'667 F.

Par rapport au budget voté, les revenus sont supérieurs de 3'406'887 F. A noter que les impôts dépassent de 3'724'149 F le budget, mais que d'autres revenus sont moins élevés, notamment ceux du patrimoine financier.

Cette augmentation de la fiscalité provient, comme les précédentes années, en grande partie d'une correction des exercices antérieurs, ce qui est assez logique vu l'état d'avancement de la taxation au moment du bouclage des comptes de chaque exercice.

Par rapport au budget, les impôts sur le revenu des personnes physiques soumises au barème ordinaire augmentent (+553'667 F), mais l'impôt à la source diminue (-240'000 F). Les impôts sur la fortune poursuivent leur augmentation (+494'138 F), auxquels il convient d'ajouter des corrections d'années antérieures pour 695'115 F.

La provision de l'impôt à la source au 31.12.2020 se monte à 200'840 F soit une diminution de 89'160 F.

Par rapport au budget, les impôts sur le bénéfice des personnes morales augmentent sensiblement (+1'612'969 F). A nouveau, cette augmentation est principalement due aux correctifs des années antérieures tant sur le bénéfice que sur la fortune. Pour l'année courante, la diminution de l'impôt sur le capital par rapport à 2019 est relativement faible contrairement aux estimations de l'administration fiscale qui avait prévu une baisse de plus de 50%. Au moment de l'élaboration du budget, le département des finances considérait que la plupart des sociétés holding quitterait le canton avec la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA), ce qui n'est visiblement pas le cas, puisque la diminution n'est que de 15%.

S'agissant de la taxe professionnelle communale, elle enregistre une augmentation de 148'100 F par rapport au budget (+ 13%). Quant au versement du fonds de péréquation des PM, il est un peu plus bas que le montant inscrit au budget (- 34'587 F).

Concernant les charges ordinaires, y compris les charges financières, elles se sont élevées à 13'011'880 F soit 79'227 F de moins que le budget. Cependant, globalement les charges dépassent le budget à cause des amortissements extraordinaires votés par le Conseil municipal en fin d'année pour un montant de 1'864'695 F.

Le COVID a eu un léger impact sur les comptes puisque certaines dépenses n'ont pas été enregistrées (manifestations), mais d'autres charges les ont partiellement remplacées (mesures de protection) et certains revenus sont moins élevés (loyers restaurants). Globalement le COVID a eu un impact négatif d'environ 62'100 F sur les comptes 2020.

Des dépenses d'investissements brutes de 2'854'837 F ont été enregistrées avec des recettes de 1'712'715 F, soit des investissements nets de 1'142'122 F. Ces dépenses se retrouvent de manière détaillée à la page 52 du présent rapport. Le montant des recettes quant à lui provient principalement de la participation des entreprises privées pour les collecteurs du Champ-du-Château (340'000 F), d'une subvention cantonale pour la création d'une classe (35'000 F), de la subvention de la Fondation pour l'aménagement routier du chemin Rilliet (ex-Tuilots) (31'427 F), de la subvention mini-déchetterie (25'000 F), du remboursement du prêt de la Fondation (1'275'000), le solde se répartissant sur diverses autres recettes d'investissement (annexe 5).

En tenant compte des amortissements ordinaires de 3'041'515 F, des amortissements extraordinaires de 1'864'694 et de l'excédent de revenus de 679'220 F, l'autofinancement de la commune s'élève à 5'585'431 F.

En regard des investissements nets, il en résulte un excédent de financement de 4'443'308.29 F, ce résultat étant en partie lié au fait que plusieurs projets ont été différés de quelques mois c'est le cas notamment des aménagements routiers au Champ-du-Château.

### Provisions fiscales

Selon le manuel MCH2, les taux admis pour les provisions fiscales sont compris dans les fourchettes suivantes, soit :

Pour les communes dont le nombre d'habitants au 31 décembre est compris entre :	Fourchette admise pour les taux :
0 – 3'0000	0% à 12%
3'001 – 10'000	0% à 8%
Plus de 10'000	0% à 4%

La commune de Bellevue a pris l'option de calculer ses provisions sur un taux de 8%.

Quant à la provision sur le reliquat, elle s'est également basée sur les critères définis par l'Etat de Genève ; un taux de 30% a été retenu.

Pour conclure, vu le nombre important de projets à engager sur la commune ces prochaines années, mais en considérant l'évolution à terme des recettes fiscales, nous pouvons envisager ces futurs investissements avec sérénité.

## Bilans comparés

### Actif

	Bilan au 01.01.20	Bilan au 31.12.20
<b>Patrimoine financier</b>	<b>27 626 059.61</b>	<b>31 712 535.49</b>
Disponibilités et placements à court terme	3 164 418.13	6 775 243.18
Créances	2 909 675.05	3 431 739.06
Actifs de régularisation	506 745.53	532 468.35
Placements financiers	395 224.00	323 088.00
Immobilisations corporelles PF	20 541 284.85	20 541 284.85
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	108 712.05	108 712.05
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>54 699 575.83</b>	<b>50 935 488.05</b>
Immobilisations corporelles du PA	46 752 355.21	46 148 003.73
Immobilisations incorporelles	71 055.33	35 527.67
Prêts	1 300 000.00	25 000.00
Participations, capital social	3 586 446.60	3 586 446.60
Subventions d'investissements	3 816 380.11	3 831 866.45
Amortissements complémentaires cumulés	826 661.42-	(2'691'356.40)
<b>Total de l'actif</b>	<b>82 325 635.44</b>	<b>82 648 023.54</b>

### Passif

<b>Capitaux de tiers</b>	<b>19 525 933.33</b>	<b>19 169 100.92</b>
Engagements courants	1 399 011.70	676 300.95
Passifs de régularisation	120 455.80	121 581.92
Provisions à court terme	1 318 233.78	848 145.29
Engagements financiers à long terme	16 289 520.00	17 213 520.00
Provisions à long terme	290 000.00	200 840.71
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	108 712.05	108 712.05
<b>Capital propre</b>	<b>62 799 702.11</b>	<b>63 478 922.62</b>
Excédent/découvert du bilan	62 799 702.11	63 478 922.62
<b>Total du passif</b>	<b>82 325 635.44</b>	<b>82 648 023.54</b>

## Budget | Résultat 2020

## COMPTE DES INVESTISSEMENTS

COMPTE DE  
FONCTIONNEMENT

1er degré		2e degré	
Investissement net		Financement	
Dépenses d'investissement		Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)	Revenus (impôts, taxes, ...)
8 392 651.00		10 471 101.00	12 149 440.00
2 854 837.40		9 970 366.66	15 555 797.18
Recettes d'investissement		Amortissements	
1 804 264.00		2 526 822.00	
1 712 715.17		4 906 210.01	
Investissement net		Boni	
6 588 387.00		-941 667.00	
1 142 122.23		679 220.51	
Investissement net		Autofinancement	
6 588 387.00		1 585 155.00	
1 142 122.23		5 585 430.52	
Excédent / (-) Insuffisance financement			
-5 003 232.00			
4 443 308.29			

\* Montants relatifs au budget 2020

## Compte de résultats au 31 décembre 2020

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 883 840.17</b>	<b>2 737 862.89</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 835.00</b>	<b>121 279.85</b>
<b>01</b>	<b>Conseil municipal et Exécutif</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>460 858.00</b>	<b>381 395.25</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		
30	Charges de personnel	376 308.00	332 429.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	84 550.00	48 965.30
42	Taxes		
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 422 982.17</b>	<b>2 356 467.64</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 835.00</b>	<b>121 279.85</b>
30	Charges de personnel	1 820 690.00	1 744 715.46
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411 420.00	409 493.76
33	Amortissements du patrimoine administratif	99 574.83	111 645.43
34	Charges financières		1 526.65
36	Charges de transfert	91 297.34	89 086.34
42	Taxes	2 235.00	86 179.85
43	Revenus divers		
44	Revenus financiers	3 600.00	35 100.00
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>591 006.62</b>	<b>604 140.60</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>175 520.00</b>	<b>136 733.30</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>147 711.00</b>	<b>123 461.85</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>99 500.00</b>	<b>81 805.88</b>
30	Charges de personnel	11 111.00	10 230.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio		1 597.40
36	Charges de transfert	136 600.00	111 633.95
42	Taxes	99 500.00	81 805.88

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>69 600.00</b>	<b>53 571.95</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>18 750.00</b>	<b>15 896.40</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	34 700.00	17 569.60
36	Charges de transfert	34 900.00	36 002.35
42	Taxes	18 200.00	15 896.40
44	Revenus financiers	550.00	
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>301 095.62</b>	<b>367 566.17</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>30 980.00</b>	<b>30 627.00</b>
30	Charges de personnel	42 337.00	26 186.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	60 205.00	91 515.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	15 074.62	15 074.65
36	Charges de transfert	183 479.00	182 529.00
38	Charges extraordinaires		52 259.85
42	Taxes	480.00	658.05
46	Revenus de transfert	30 500.00	29 968.95
<b>16</b>	<b>Défense</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>72 600.00</b>	<b>59 540.63</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>26 290.00</b>	<b>8 404.02</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	27 600.00	11 340.63
36	Charges de transfert	45 000.00	48 200.00
42	Taxes	19 790.00	4 904.02
44	Revenus financiers	3 000.00	
46	Revenus de transfert	3 500.00	3 500.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 445 439.23</b>	<b>1 397 313.69</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>62 854.00</b>	<b>67 849.20</b>

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 437 939.23</b>	<b>1 389 988.69</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>62 854.00</b>	<b>67 849.20</b>
30	Charges de personnel	900.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	405 040.00	366 913.56
33	Amortissements du patrimoine administratif	535 824.23	511 752.17
36	Charges de transfert	496 175.00	480 483.32
38	Charges extraordinaires		30 839.64
42	Taxes		7 380.20
43	Revenus divers		1 555.00
44	Revenus financiers	17 900.00	13 960.00
46	Revenus de transfert	44 954.00	44 954.00
<b>29</b>	<b>Formation, autres</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 500.00</b>	<b>7 325.00</b>
36	Charges de transfert	7 500.00	7 325.00
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 928 260.49</b>	<b>2 439 871.91</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>67 105.00</b>	<b>35 364.00</b>
<b>32</b>	<b>Culture, autres</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>363 340.00</b>	<b>171 924.84</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>25 050.00</b>	<b>224.00</b>
30	Charges de personnel	8 420.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	237 340.00	60 054.39
36	Charges de transfert	117 580.00	111 870.45
42	Taxes	5 050.00	224.00
43	Revenus divers	20 000.00	
<b>33</b>	<b>Médias</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>31 750.00</b>	<b>29 588.45</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	31 750.00	29 588.45

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 491 170.49</b>	<b>2 196 358.62</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>42 055.00</b>	<b>35 140.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	601 410.00	535 036.86
33	Amortissements du patrimoine administratif	506 219.58	1 041 833.50
36	Charges de transfert	383 540.91	349 487.96
38	Charges extraordinaires		270 000.30
42	Taxes	17 200.00	10 826.00
44	Revenus financiers	24 855.00	24 314.00
<b>35</b>	<b>Eglises et affaires religieuses</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>42 000.00</b>	<b>42 000.00</b>
36	Charges de transfert	42 000.00	42 000.00
<b>4</b>	<b>Santé</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 568.29</b>	<b>58 428.10</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 755.00</b>	<b>3 895.15</b>
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 568.29</b>	<b>58 428.10</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 755.00</b>	<b>3 895.15</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	11 110.00	9 559.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	30 188.29	29 654.95
36	Charges de transfert	47 270.00	19 213.65
42	Taxes	1 200.00	
46	Revenus de transfert	5 555.00	3 895.15
<b>5</b>	<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 776 674.47</b>	<b>1 799 229.19</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>205 377.00</b>	<b>173 476.00</b>
<b>52</b>	<b>Invalidité</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 520.00</b>	<b>1 000.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	520.00	
36	Charges de transfert	1 000.00	1 000.00

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 496 564.47</b>	<b>1 538 174.19</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>205 377.00</b>	<b>173 476.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	22 200.00	11 968.26
33	Amortissements du patrimoine administratif	17 741.17	17 741.17
36	Charges de transfert	1 456 623.30	1 508 464.76
42	Taxes	7 300.00	9 770.00
43	Revenus divers		
44	Revenus financiers	58 200.00	58 200.00
46	Revenus de transfert	139 877.00	105 506.00
<b>55</b>	<b>Chômage</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>23 768.00</b>	<b>5 000.00</b>
30	Charges de personnel	7 768.00	
36	Charges de transfert	16 000.00	5 000.00
<b>57</b>	<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>64 822.00</b>	<b>61 030.00</b>
36	Charges de transfert	64 822.00	61 030.00
<b>59</b>	<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>190 000.00</b>	<b>194 025.00</b>
36	Charges de transfert	190 000.00	194 025.00
<b>6</b>	<b>Transports</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 227 531.52</b>	<b>3 490 766.41</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>195 620.00</b>	<b>277 516.50</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 007 341.52</b>	<b>3 289 819.31</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>132 210.00</b>	<b>228 389.30</b>
30	Charges de personnel	702 475.00	633 358.33
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	606 981.00	522 573.84
33	Amortissements du patrimoine administratif	686 185.52	676 114.13
36	Charges de transfert	11 700.00	11 699.45

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
38	Charges extraordinaires		1 446 073.56
42	Taxes	38 200.00	125 789.55
44	Revenus financiers	94 010.00	99 051.30
46	Revenus de transfert		3 548.45
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>219 780.00</b>	<b>200 609.60</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>63 000.00</b>	<b>48 789.70</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	86 700.00	72 370.90
33	Amortissements du patrimoine administratif	56 410.00	54 546.70
36	Charges de transfert	76 670.00	73 692.00
42	Taxes	63 000.00	48 789.70
<b>63</b>	<b>Transports, autres</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>410.00</b>	<b>337.50</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>410.00</b>	<b>337.50</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	410.00	337.50
42	Taxes	410.00	337.50
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 061 515.95</b>	<b>1 046 263.71</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>188 156.00</b>	<b>77 014.70</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>10 720.00</b>	<b>8 992.03</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	10 720.00	8 992.03
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>170 591.22</b>	<b>183 095.64</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>159 556.00</b>	<b>37 087.10</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	27 000.00	36 882.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	143 591.22	146 213.04
46	Revenus de transfert	159 556.00	37 087.10

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>536 529.49</b>	<b>553 096.17</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>28 600.00</b>	<b>35 927.60</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	417 650.00	403 956.88
33	Amortissements du patrimoine administratif	117 816.49	118 082.73
36	Charges de transfert	1 063.00	1 062.60
38	Charges extraordinaires		29 993.96
42	Taxes	22 200.00	31 715.45
46	Revenus de transfert	6 400.00	4 212.15
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>14 662.34</b>	<b>9 662.34</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	5 000.00	
33	Amortissements du patrimoine administratif	9 662.34	9 662.34
<b>76</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>129 000.00</b>	<b>57 626.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>1 800.00</b>
30	Charges de personnel	5 000.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	89 900.00	4 983.25
36	Charges de transfert	34 100.00	52 642.75
42	Taxes		
46	Revenus de transfert		1 800.00
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>71 012.90</b>	<b>66 663.25</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>2 200.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	13 700.00	6 623.55
33	Amortissements du patrimoine administratif	48 052.90	48 052.90
36	Charges de transfert	9 260.00	11 986.80
42	Taxes		200.00
44	Revenus financiers		2 000.00

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>78</b>	<b>R&amp;D protection de l'environnement</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>9 000.00</b>	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	1 000.00	
36	Charges de transfert	8 000.00	
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>120 000.00</b>	<b>167 128.28</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	70 000.00	96 072.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	50 000.00	35 527.66
38	Charges extraordinaires		35 527.67
<b>8</b>	<b>Economie publique</b>		
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>166 400.00</b>	<b>253 002.85</b>
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>		
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>166 400.00</b>	<b>253 002.85</b>
44	Revenus financiers	166 400.00	253 002.85
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 088 270.00</b>	<b>1 302 700.17</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>11 075 818.00</b>	<b>14 409 665.63</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>308 950.00</b>	<b>422 758.60</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>9 997 110.00</b>	<b>13 817 300.66</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	55 000.00	76 687.27
36	Charges de transfert	253 950.00	346 071.33
40	Revenus fiscaux	9 574 910.00	13 299 059.20
42	Taxes	6 000.00	7 976.40
46	Revenus de transfert	416 200.00	510 265.06
48	Revenus extraordinaires		
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>392 448.00</b>	<b>362 128.38</b>
36	Charges de transfert	392 448.00	362 128.38

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>143 041.00</b>	<b>143 021.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>468 636.00</b>	
36	Charges de transfert	143 041.00	143 021.00
40	Revenus fiscaux	468 636.00	
<b>95</b>	<b>Quotes-parts, autres</b>		
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>34 888.15</b>
46	Revenus de transfert		34 888.15
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>243 831.00</b>	<b>374 792.19</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>607 445.00</b>	<b>556 441.37</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	15 000.00	1 771.56
34	Charges financières	228 831.00	373 020.63
42	Taxes		40 000.00
43	Revenus divers		1 282.42
44	Revenus financiers	607 445.00	515 158.95
<b>97</b>	<b>Redistributions</b>		
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 627.00</b>	<b>1 035.45</b>
46	Revenus de transfert	2 627.00	1 035.45
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 091 106.74</b>	<b>14 876 576.67</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>12 149 440.00</b>	<b>15 555 797.18</b>
		<b>941 666.74</b>	<b>679 220.51-</b>

## Compte des investissements au 31 décembre 2020

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>169 200.00</b>	<b>330 604.55</b>
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>169 200.00</b>	<b>330 604.55</b>
<b>0290.201</b>	<b>Transformation Mairie</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>161 504.55</b>
50	Immobilisations corporelles		161 504.55
<b>0290.900</b>	<b>FIDU</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>169 200.00</b>	<b>169 100.00</b>
56	Subventions d'investissements propres	169 200.00	169 100.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 420 058.00</b>	<b>592 253.20</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>350 000.00</b>	<b>35 000.00</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 420 058.00</b>	<b>592 253.20</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>350 000.00</b>	<b>35 000.00</b>
<b>2170.115</b>	<b>Ecole Extérieur - Aménagement Etape 4</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 200 000.00</b>	<b>16 011.15</b>
50	Immobilisations corporelles	1 200 000.00	16 011.15
<b>2170.202</b>	<b>Ecole Menuiserie - Rénovation Fenêtres et Sanitaires</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>233 188.00</b>	<b>223 082.60</b>
50	Immobilisations corporelles	233 188.00	223 082.60

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>2180.202</b>	<b>Bâtiment les Aiglons - Création nouvelle classe</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>889 220.00</b>	<b>269 161.55</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>350 000.00</b>	<b>35 000.00</b>
50	Immobilisations corporelles	889 220.00	269 161.55
63	Subventions d'investissements acquises	350 000.00	35 000.00
<b>2180.203</b>	<b>Bâtiment les Aiglons - Mobilier nouvelle classe</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>97 650.00</b>	<b>83 997.90</b>
50	Immobilisations corporelles	97 650.00	83 997.90
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 138 026.00</b>	<b>835 047.05</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>6 288.00</b>
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 138 026.00</b>	<b>835 047.05</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>6 288.00</b>
<b>3410.211</b>	<b>Club House - Port Saladin</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>240 000.00</b>	<b>147 370.80</b>
50	Immobilisations corporelles	240 000.00	147 370.80
54	Prêts		
<b>3410.222</b>	<b>Bords du Lac</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>860 000.00</b>	<b>675 676.25</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>6 288.00</b>
50	Immobilisations corporelles	860 000.00	675 676.25
63	Subventions d'investissements acquises		6 288.00

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>3410.300</b>	<b>Club Nautique</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>12 000.00</b>
56	Subventions d'investissements propres		12 000.00
<b>3420.405</b>	<b>Nant-du-Gobé, Vengeron - Chemin pédestre</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 026.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	14 026.00	
<b>3420.406</b>	<b>Ch. Glaise, Sous-Station électrique</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>24 000.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	24 000.00	
<b>4</b>	<b>Santé</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100 000.00</b>	<b>60 000.00</b>
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100 000.00</b>	<b>60 000.00</b>
<b>4220.103</b>	<b>Sauvetage - Maurabia Subvention d'acquisition</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100 000.00</b>	<b>60 000.00</b>
56	Subventions d'investissements propres	100 000.00	60 000.00
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 616 864.00</b>	<b>836 028.45</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 154 264.00</b>	<b>31 427.17</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 398 959.00</b>	<b>633 468.65</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 154 264.00</b>	<b>31 427.17</b>
<b>6150.118</b>	<b>Entretien réseau routier 2014-2018</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>85 898.40</b>
50	Immobilisations corporelles		85 898.40

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>6150.124</b>	<b>William-Rappad/Gd-Bonnets Crédit d'étude</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 063.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	13 063.00	
<b>6150.126</b>	<b>Tuilots - Aménagements routiers</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>194 168.00</b>	<b>100 684.35</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>31 427.17</b>
50	Immobilisations corporelles	194 168.00	100 684.35
63	Subventions d'investissements acquises		31 427.17
<b>6150.127</b>	<b>Champs-du-Château - OFROU</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>200 000.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	200 000.00	
<b>6150.128</b>	<b>Champs-du-Château - Travaux prép. et Améngt routiers</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 941 728.00</b>	<b>178 649.10</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 154 264.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	1 941 728.00	178 649.10
63	Subventions d'investissements acquises	1 154 264.00	
<b>6150.131</b>	<b>Aux-Folies - Aménagement de la route</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>380 000.00</b>	<b>11 006.95</b>
50	Immobilisations corporelles	380 000.00	11 006.95
<b>6150.132</b>	<b>Gobé - Ponceau</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>420 000.00</b>	<b>16 117.90</b>
50	Immobilisations corporelles	420 000.00	16 117.90
<b>6150.133</b>	<b>Mollies, Roselière Création zone 30</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>10 451.95</b>
50	Immobilisations corporelles		10 451.95
<b>6150.221</b>	<b>Parking Gitana - extension</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>50 000.00</b>	<b>42 560.00</b>
50	Immobilisations corporelles	50 000.00	42 560.00

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>6190.804</b>	<b>Camion Multi-Outils</b>		
	TOTAL DEPENSES	200 000.00	188 100.00
50	Immobilisations corporelles	200 000.00	188 100.00
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>		
	TOTAL DEPENSES	217 905.00	202 559.80
<b>6220.102</b>	<b>Tuileries - Halte CFF marquise complémentaire</b>		
	TOTAL DEPENSES	125 000.00	
50	Immobilisations corporelles	125 000.00	
<b>6220.103</b>	<b>Arrêts TPG Valavran, Colovrex, Roselière, etc - Aménagt</b>		
	TOTAL DEPENSES	92 905.00	
50	Immobilisations corporelles	92 905.00	
<b>6220.104</b>	<b>Valavran - Zone d'attente TPG</b>		
	TOTAL DEPENSES		202 559.80
50	Immobilisations corporelles		202 559.80
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		
	TOTAL DEPENSES	448 502.00	200 904.15
	TOTAL RECETTES	300 000.00	365 000.00
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>		
	TOTAL DEPENSES	100 000.00	123 364.55
	TOTAL RECETTES	300 000.00	340 000.00
<b>7206.106</b>	<b>Champs-du-Château - Construction collecteurs EU/EP</b>		
	TOTAL DEPENSES	100 000.00	123 364.55
	TOTAL RECETTES	300 000.00	340 000.00
50	Immobilisations corporelles	100 000.00	123 364.55
63	Subventions d'investissements acquises	300 000.00	340 000.00

Compte	Désignation	Budget 2020	Comptes au 31.12.20
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>348 502.00</b>	<b>77 539.60</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>25 000.00</b>
<b>7301.106</b>	<b>Chênaie I, Chênaie II, Menuiserie - Mini-déchetteries</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>348 502.00</b>	<b>77 410.35</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>25 000.00</b>
50	Immobilisations corporelles	348 502.00	77 410.35
63	Subventions d'investissements acquises		25 000.00
<b>7301.108</b>	<b>Vidéosurveillance Mini-déchetteries Limites, Roselière</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>129.25</b>
50	Immobilisations corporelles		129.25
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>500 000.00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 275 000.00</b>
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>500 000.00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 275 000.00</b>
<b>9610.100</b>	<b>Intérêts</b>		
	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 275 000.00</b>
64	Remboursement de prêts		1 275 000.00
<b>9610.101</b>	<b>Fondation</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>500 000.00</b>	
54	Prêts	500 000.00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>		
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 392 650.00</b>	<b>2 854 837.40</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 804 264.00</b>	<b>1 712 715.17</b>
		<b>6 588 386.00</b>	<b>1 142 122.23</b>

## Flux de trésorerie

Code	Désignation	Montant 2020
01	Résultat total des comptes de résultats	679 220.51
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	4 906 210.01
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	- 522 064.01
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 25 722.82
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	72 136.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 722 710.75
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 559 247.78
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	1 126.12
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00
<b>FTO</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>3 828 947.28</b>
13	+ Remboursement des tiers	0.00
14	+ Subventions acquises	437 715.17
15	+ Remboursements des prêts et de participations	1 275 000.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00
<b>RI</b>	<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>1 712 715.17</b>
21	- Immobilisations corporelles	-2 613 737.40
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	- 241 100.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00
<b>CI</b>	<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>-2 854 837.40</b>

Code	Désignation	Montant 2020
<b>FTI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>-1 142 122.23</b>
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
<b>FTP</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>0.00</b>
<b>TOT1</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)</b>	<b>-1 142 122.23</b>
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	924 000.00
<b>FTF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>924 000.00</b>
<b>TOT2</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>3 610 825.05</b>
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	3 164 418.13
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	6 775 243.18
<b>TOT3</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>3 610 825.05</b>

# Présentation des comptes

## RÈGLES RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Bellevue reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

## PRINCIPES RELATIFS À LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune de Bellevue a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. L'année 2018 a donné lieu à la réévaluation des différents immeubles, parcelles, DDP qui ont subi une augmentation de 5'794'071. 75 F.

Lors de la réévaluation plusieurs biens du PF ont été

transférés au PA, selon délibération jointe aux comptes, à leur valeur comptable au 31.12.2017. Lesdits biens ont commencé à être amortis en 2019. Il s'agit du bâtiment des Ticoquins sur la parcelle du chemin des Marettes, des parcelles Gitana 316 et 318, route de Lausanne et de la parcelle 314, route de Lausanne sur laquelle se trouvent la buvette, les vestiaires et le Sauvetage. Seul le DDP ainsi que la terrasse ont été revalorisés au PF.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

### Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC.

Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

En 2020, la démolition des biens sur les parcelles 316 et 318, route de Lausanne a donné lieu à un amortissement non planifié pour le bâtiment situé au 316, route de Lausanne, de CHF 554'643.06. La valeur du terrain diminuée de 2 amortissements est toujours à l'actif du bilan.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à 100 000 F. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

### **Passifs**

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 8 %, en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

## État du capital propre

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 01.01. 2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.20
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	62'799'702.11	22'461'098.68	21'781'878.17	63'478'922.62
2990	Résultat annuel	2'460'414.94	19'095'119.30	20'876'313.73	679'220.51
2999	Résultats cumulés des années précédentes	60'339'287.17	3'365'979.38	905'564.44	62'799'702.11
<b>29</b>	<b>Total</b>	<b>62'799'702.11</b>	<b>22'461'098.68</b>	<b>21'781'878.17</b>	<b>63'478'922.62</b>

## Tableau des provisions

	Solde au 01.01.20	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2020	Dont part de provi- sion à court terme
Provisions pour heures supplémentaires	55'141.50	0.00	1'374.36	53'767.14	53'767.14
Provisions autres droits du personnel	107'040.00	0.00	62'409.00	44'631.00	44'631.00
Provisions pour procès	0.00	0.00		0.00	0.00
Provisions pour dommages non-assurés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour cautions et garanties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour autres activités d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour engagement de prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provision pour comptes des investissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres provisions	1'446'052.28	88'780.03	584'244.45	950'587.86	749'747.15

### Provisions pour heures supplémentaires

But: Heures Supplémentaires et Vacances

Commentaires : Dissolution sur soldes du personnel 2020

### Provisions autres droits du personnel

But : Rente-Pont AVS

Commentaires : Provisionné en 2016 la rente pour 2 personnes et en 2019 la rente pour 1 personne – Utilisation de 62'409 F en 2020, le solde restant concerne 2 rentes dont une arrive à échéance en 2021

### Autres provisions

- Engagements de prévoyance du GIAP de la CPEG a été versé en 2020, soit le montant de 334'434 F, le solde de 1'555 F a été dissout.
- Provision sur frais de perception 3% (augmentation de 14'915.03 F pour un total de 86'637.31 F)
- Provision sur estimé fiscal PP 8% (augmentation de 73'865 F pour un total 501'256 F)
- Provision sur estimé fiscal production PM 8% (diminution de 159'096.16 F pour un total 161'853.84 F)
- Provision pour l'impôt à la source suite à la modification de méthode comptable (diminution de 89'159.29 F pour un total de 200'840.71 F)

# Tableau des participations

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge – Coopérative financière des communes genevoises	ACG – Association des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Groupement intercommunal spécial
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	1 37 000 F	---
dont détenu par la commune	0.0757% (soit 5'445 actions sur 7 200 000 actions)	0.0593%	1.4599%	---
Valeur d'acquisition de la participation	116.05 F	59 250 F	2 000 F	---
Valeur comptable de la participation	719 162 F (dont 396 074 F au PA et 323 088 F au PF)	59 250 F	2 000 F	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmision SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA.	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+96.8 millions de francs (2019)	-214.3 millions de francs (2019)	-21 180 F (1.7.19-30.6.20)	-129 828 F (2019) sur un total de charges de 4 017 291 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	24 919 millions de francs (2019) dont 1 667 millions de francs de capitaux propres.	4 026 millions de francs (2019) dont 1 707 millions de francs de capitaux propres.	1 870 561 F (06.2020) dont 1 495 166 F de capitaux propres.	5 792 128 F (2019) dont 1 280 573 F de capital propre.

Nom de l'entité	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation
Activités et tâches publiques	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public.	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé.	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés.	Mettre à disposition de la population belleviste des logements à loyers correspondant aux besoins de la population.
Total du capital	---	---	---	3 129 122.60 F
dont détenu par la commune	---	---	---	100%
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	129 440 F 1 200 000 F 1 799 682.60 F
Valeur comptable de la participation	---	---	---	3 129 122.60 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Fondation
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Emprunt
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-4 181 806 F (2019) sur un total de charges de 80 675 218 F.	-34 091 F (2019) sur un total de charges de 7 955 704 F.	-99 110 F (2019) sur un total de charges de 1 074 305 F.	+921 961.97 F (2019)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	48 363 994 F (2019) dont 6 643 796 F de capital propre.	1 131 111 F (2019) dont 990 781 F de capital propre.	3 996 917 F (2019) dont 3 980 794 F de capital propre.	73 869 755.53 F (2019)

Nom de l'entité	GIVB – Groupement Intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche	GIC – Groupement Intercommunal de la Crèche	GSMB – Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Promouvoir le sport et mettre à disposition des communiens des infrastructures sportives.	Mettre à disposition des communiens des places de crèche (bâtiment et mobilier).	Promouvoir le football et mettre à disposition des communiens des infrastructures sportives.
Total du capital	---	---	---
dont détenu par la commune	50%	30%	15%
Valeur d'acquisition de la participation	Subvention d'invest. initiale versée 1 464 109 F	Subvention d'invest. initiale versée 2 498 700 F	Subvention d'invest. initiale versée 471 317 F
Valeur comptable de la participation	886 757 F	1 827 297 F	127 845 F
Principaux autres détenteurs	Commune Genthod	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---
Flux financiers de l'année (Commune/entité)	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement
Risques spécifiques	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+0 F, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 F, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 F, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	59 762.54 F	209 886.39 F	30 753.95 F (2019)

# Tableau des garanties et des engagements conditionnels

	CAUTIONNEMENT FONDATION	CAUTIONNEMENT FONDATION PRE-BOIS	ENGAGEMENT CAP				
<b>Nom de l'entité bénéficiaire</b>	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	FONDATION pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	FONDATION pour la réalisation et le financement de la piscine de Pré-Bois	Voir ci-dessous
<b>Propriétaires (les +) importants de cette unité</b>	---	---	---	---	---	---	---
<b>Typologie du rapport juridique</b>	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération de cautionnement					
<b>Flux financiers de l'année (commune/entité)</b>	---	---	---	---	---	---	---
<b>Prestations couvertes par la garantie</b>	1 600 000 F	3 400 000 F	12 000 000 F	5 813 000 F	7 250 000 F	1 061 196 F	
<b>Montant de la garantie au 31.12.N</b>	1 600 000 F (2018)	2 958 000 F (2018)	10 000 000 F (2018)	2 187 800 F (2018)	7 250 000 F (2019)	1 061 196 F (2019)	
<b>Date du vote du CM approuvant la garantie</b>	25.06.1996	20.06.2006	24.06.2008	24.04.2018	13.11.2018	18.06.2019	
<b>Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)</b>	---	---	---	---	---	---	---

## Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 26.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

- Engagements de prévoyance de la commune : 7 100 928.52 F
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
  - Engagements de prévoyance de l'ACG : 34 506 991.81 F
  - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : 13 181 115.46 F
- Degré de couverture de la CPI au 31.12.2019 selon l'article 44.0PP2 : 83.2%.

La commune est également susceptible d'être conjointement solidaire avec les autres communes en regard du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire) qui est lui-même affilié auprès de la CPEG Caisse de prévoyance de l'État de Genève.

## Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2019 de la CPI, les comptes de l'année 2020 n'étant pas encore audités.

## INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

### GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration de la Directrice du service Financier est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève.
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de

créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90%). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

#### Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où une partie majoritaire de sa dette est contractée en taux fixes.

#### Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

### SYSTÈME DE CONTRÔLÉ INTERNE

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Plusieurs processus ont été mis en place durant cette année et d'autres ont été finalisés en 2019.

Ces processus ont été établis sur la base du « Guide du système de contrôle interne des communes genevoises » mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

### CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasing.

## IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE (CORONAVIRUS) SUR LES COMPTES 2020

### 1. Historique

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également eu des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.

Ces événements ont eu une incidence significative sur les comptes annuels 2020 de la commune. L'évaluation de l'impact de cette crise sanitaire dans les comptes 2020 est difficilement mesurable. Toutefois, une estimation a été établie de la manière suivante.

### 2. Impacts sur les comptes 2020 - Estimation

#### Conseil municipal (F01)

Dès le 16 mars, plusieurs séances du Conseil municipal et diverses commissions ont dû être annulées ayant pour répercussion une économie de charges sur les jetons de présence. De même concernant la rémunération des procès-verbalistes et les charges sociales y afférentes pour un montant d'environ 38 500 F.

#### Services généraux (F02)

**Administration générale (F022) Charges Budget : 500 F; Comptes : 9 809.55 F; Ecart : - 9 309.55 F**

Un achat de 16 500 masques de protection a été effectué afin de distribuer aux communiers, ainsi qu'aux services de la Mairie.

**Charges Budget : 3 000 F; Comptes : 9 179 F; Ecart: - 6 179 F**

Dès le 16 mars, le télétravail s'est imposé au sein de l'administration communale. Des ordinateurs portables ont été acquis ainsi que différents matériels informatiques. Des licences ont été également achetées afin de permettre la mise en place du télétravail et de visioconférences.

Grâce à l'effort fourni par chacun, la grande majorité des employés ont pu continuer d'œuvrer pour la délivrance des prestations dans les jours qui ont suivi le début du confinement.

#### Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs (F029)

Afin de diminuer les risques de contamination, des signalisations au sol ont été réalisées dans la réception de la mairie et des parois plexiglas ont été posées.

La fréquence du nettoyage de ces lieux a été également augmentée avec des désinfections 2 fois par jour.

Ces mesures ont eu un coût difficilement quantifiable puisqu'établi par notre personnel des bâtiments.

#### Scolarité obligatoire (F21)

**Bâtiments scolaires (F217) Charges Budget : 11 000 F; Comptes : 23 653.40 F; Ecart : - 12 653.40 F**

Des produits d'entretien, de nettoyage, de désinfection plus spécifique pour le COVID ont dû être achetés, ainsi que du papier ménage afin de ne pas utiliser les essuie-mains en tissus.

Concernant les revenus, un manque à gagner d'env. 4'000 F est à constater sur les locations des diverses salles. En effet, pendant la période de confinement ces salles n'étaient pas utilisables.

**Accueil de jour (F218) Charges Budget : 54 000 F; Comptes : 40 884 F; Ecart : 13 116 F**

Les subventions d'aide au financement versées au restaurant scolaire pour les repas ont diminué au vu de la fermeture au mois d'avril ainsi que de la baisse de fréquentation du mois de mai et juin.

**Sorties, camps, excursion scolaires et camps (F219)**  
**Charges Budget : 28 130 F; Comptes : 15 256.90 F;**  
**Ecart : 12 873.10 F**

Les subventions versées pour les sorties et camps scolaires ont fortement diminué au vu de l'annulation de toutes les sorties.

**Promotions (F219) Charges Budget : 55 340 F;**  
**Comptes : 17 510.55 F; Ecart : 37 829.45 F**

Les charges liées à l'organisation des promotions ont fortement diminué au vu de l'annulation de cette manifestation. Toutefois, un dédommagement à hauteur de 50% a été versé comme aide pour les animations. Des cadeaux ont été faits pour les élèves.

#### **Culture (F32)**

**Ciné Gitana (F329) Charges Budget : 25 760 F; Comptes :**  
**1 044.45 F; Ecart : 24 715.55 F**

Les charges liées à l'organisation de ciné Gitana n'ont pas été dépensées au vu de l'annulation de cette manifestation. Seul un dédommagement a été versé pour une participation de location de l'écran et de la sono.

**Festival Country (F329) Charges Budget : 104 670 F;**  
**Comptes : 8 006.50 F; Ecart : 96 663.50 F**

Les charges liées à l'organisation du Festival Country n'ont pas été dépensées au vu de l'annulation de cette manifestation. Seul un dédommagement a été versé pour la conception du programme ainsi qu'aux artistes.

#### **Marchés – 4 saisons (F329)**

**Charges Budget : 48 260 F; Comptes : 1 600 F;**  
**Ecart: 46 660 F**

Les charges liées à l'organisation des 2 marchés, soit de printemps et de Noël n'ont pas été dépensées au vu de l'annulation de ces manifestations. Seul un dédommagement a été versé pour la conception des programmes.

#### **Crèches, garderie (F54)**

**Crèche (F5451) Charges Budget : 1 151 400 F;**  
**Comptes : 1 270 134.64 F; Ecart : -23 372.67 F**

Dépassement de charges dû aux RHT dont une prise en charge de 77 069.67 F par la commune.

#### **Aide sociale et domaine de l'asile (F57)**

**Aide sociale (F579) Charges Budget : 1 600 F;**  
**Comptes : 4 486 F; Ecart : - 2 886 F**

Participation à la distribution des colis du cœur avec la Ville du Grand-Saconnex.

#### **Aide sociale (F579) Charges Budget : 0 F;**

**Comptes : 10 920 F; Ecart : - 10 920 F**

Distribution de carte d'achats aux communiers au bénéfice de l'aide sociale.

#### **Biens-fonds du patrimoine financier (F963)**

La gratuité de loyers pour les restaurants domiciliés dans des locaux communaux a été établie dès la mi-mars et pour les mois d'avril, mai, juin, novembre et décembre pour un total de 138 790 F.

Une baisse a également été octroyée pour le DDP d'Espace Santé avec un manque de revenus de 32 155 F.

#### **Eléments exclus**

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables ni objectivables.

#### **La fiscalité (PP et PM).**

La crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette perte d'une manière fiable. Les heures payées mais non travaillées par les employés. L'éventuelle baisse de productivité.

#### **Conclusion**

En conclusion, l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2020 est estimé à environ :

119 000 F de charges supplémentaires  
 174 945 F de perte de revenus (locations PA – PF)  
 231 856 F de charges non dépensées (Principalement manifestations)

Ce chiffre ne tient toutefois pas compte de l'impact sur la fiscalité communale.

**BFB**

l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêtés au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, définis selon les prescriptions des magistrats communaux était en cours de finalisation.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BFB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



André TINGVELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER  
Experte-réviseur agréée

**Annexes :**

- Comptes annuels (détail ci-après)

2/68

**BFB**

BB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Rue de la Constance 26  
Case postale 5024  
1211 Genève 11  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 46 88  
E-mail contact@bfbge.ch  
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

**BFB**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020  
au Conseil municipal de la  
**Commune de Bellevue**

Genève, le 19 avril 2021  
52/ema/6

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Madame la Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels joints de la commune de Bellevue, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoises, le message du Conseil administratif (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur

**BFB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



André TINGVELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER  
Experte-réviseur agréée

**Annexes :**

- Comptes annuels (détail ci-après)

1/68



## Dicastères de Madame Mylène Schopfer Sandoz

Entamer un premier mandat à l'Exécutif en pleine crise sanitaire est particulier. C'est ce qui m'est arrivé en juin 2020, en raison de la pandémie du COVID-19. Bon nombre de séances de commissions et de séances du Conseil municipal ont dû être annulées, entraînant un retard dans le vote de plusieurs délibérations. Ce qui n'a cependant pas empêché le Conseil administratif de travailler de manière assidue et efficace sur les projets en cours et futurs, dont certains vont transformer le centre de Bellevue en grand chantier et chambouler le quotidien de la population pendant une bonne partie de la législature.

En ce qui concerne les travaux, un des projets les plus importants qui va occuper le Conseil administratif pendant la législature en cours est celui de la construction du futur bâtiment communal et de l'auberge-restaurant de Port-Gitana. Le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de 2'240'000 F portant sur l'avant-projet, et les réunions se suivent à un rythme soutenu. Dans un souci de sécurisation, d'esthétisme et de praticité, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté un crédit d'investissement pour la démolition anticipée, au premier trimestre 2021, des deux villas jouxtant l'auberge actuelle. Elle permettra de libérer de la place pour l'installation des futurs chantiers et aménager temporairement la place pour les utilisateurs de la plage.

Après Versoix, Bellevue subira à son tour les travaux de requalification de la route de Lausanne, dont les travaux débuteront au premier semestre 2022 pour une durée d'environ 2 ans. La suppression d'une quarantaine de places de parc en surface liée à ce projet a amené les autorités à proposer un agrandissement du parking souterrain existant, afin de compenser cette perte et proposer une offre suffisante à la clientèle des commerces et de la future auberge-restaurant.

Autre chantier de taille, celui du Champ-du-Château, où le futur siège de la banque privée Lombard Odier & Cie verra le jour d'ici 2024 ainsi que 287 logements qui seront proposés à la location. Les travaux à charge de la Commune concernant les accès routiers et la construction des murs de soutènement ont commencé en décembre dernier.

La Commune poursuit également son intention de sécuriser les chemins et de favoriser la mobilité douce. Des travaux d'aménagement d'une zone d'attente des bus le long de la route de Valavran ont été entrepris, et de nouvelles zones 30 km/h ont été aménagées aux chemins de la Roselière

et des Mollies.

Enfin, la construction d'une classe supplémentaire dans le bâtiment parascolaire pour la rentrée 2021 devrait permettre à Bellevue d'absorber en partie l'augmentation future des effectifs scolaires.

En ce qui concerne la gestion des déchets, la Commune poursuit son engagement en faveur de leur valorisation et de l'amélioration du tri sélectif. Fin 2020, un crédit d'investissement a été voté pour la construction de nouvelles bennes enterrées aux chemins des Chânets et des Mollies. Les autorités tiennent également à faire respecter au mieux les réglementations cantonale et communale en matière de déchets, et sont malheureusement souvent amenées à passer par la répression pour atteindre ce but, la prévention étant souvent insuffisante pour responsabiliser la population sur ses devoirs citoyens et environnementaux.

La sécurité est un enjeu essentiel du vivre-ensemble. La Commune poursuit une collaboration étroite et efficace avec la police municipale du Grand-Saconnex, ainsi qu'avec la société Python SA, qui assure des patrouilles sur le territoire communal et veille à la fermeture et à la sécurité des bâtiments communaux. Les différents acteurs jouent un rôle de proximité central en misant principalement sur la prévention et le dialogue. De manière générale, les délits sur le territoire communal, en particulier les cambriolages, ont nettement diminué en 2020, la pandémie ayant cependant joué un rôle certain. Les contrôleurs de stationnement, rattachés à la police municipale, sont également actifs sur la commune. Deux contrôleurs de stationnement auxiliaires, formés par la police municipale et assermentés par le Conseil administratif, ont été engagés pour contrôler le stationnement pendant les week-ends de la période estivale, lors de laquelle le bord du lac connaît une forte affluence. La Commune poursuit aussi sa volonté de sécuriser les lieux fréquentés de son territoire qui ont fait l'objet d'importants investissements publics et des systèmes de vidéosurveillance ont été installés aux abords de l'éco-point du chemin Rilliet et aux dépôts de la voirie.

Enfin, au niveau des activités sportives, elles ont tourné au ralenti en 2020 en raison de la pandémie, bien que les enfants aient pu continuer à pratiquer certains sports dans le respect des règles sanitaires.

**Mylène Schopfer Sandoz**  
**Conseillère administrative**

# Gestion et valorisation des déchets

## Politique communale de gestion et de valorisation des déchets

La Commune de Bellevue développe une politique active et soutenue sur son territoire pour limiter la quantité de déchets produits sur son territoire, en aménageant de nouveaux points de récupération des déchets avec des conteneurs enterrés pour favoriser le tri et le recyclage. La construction d'un nouveau point de récupération nécessite la mise à disposition d'une parcelle communale. Si la parcelle visée pour l'implantation d'un nouveau point de récupération appartient à un propriétaire privé, ce dernier doit céder à la Commune un emplacement pour l'installation de conteneurs enterrés.

La politique communale de gestion des déchets a pour objectif de mettre fin à la levée des déchets en porte-à-porte au profit d'une collecte sur les points de récupération répartis sur le territoire communal. La suppression des levées en porte-à-porte réduira les émissions de CO<sub>2</sub> et le bruit routier en raison de la diminution des passages de camions sur les chemins résidentiels.

En 2020, la quantité de déchets par habitant a augmenté avec un total de 11 kilos par habitant.

Cette augmentation peut s'expliquer par une présence accrue dans les ménages en raison du semi-confinement et du télétravail. Par rapport à l'année 2019, le taux de déchets recyclés a augmenté de 5.98% avec une nette hausse de la valorisation du bois et des textiles. La mise en service de nouvelles déchetteries enterrées pour la récupération de l'ensemble des déchets et de bennes enterrées pour la récupération des ordures ménagères, ainsi que du papier/et du carton et du verre, incite une plus grande partie de la population à trier ses déchets. La prochaine étape sera de faire changer les habitudes de consommation et diminuer ainsi la quantité de déchets par l'achat en vrac, le partage de matériel ou toute autre démarche.

À la fin de l'année 2020, huit déchetteries enterrées, deux éco-points et diverses bennes enterrées étaient à disposition de la population belleviste. Des conteneurs sur roulettes étaient également à disposition, principalement pour le papier et le carton, ainsi que le verre.

## Statistiques de récupération des déchets

Type de déchet	2019	2020	
	3'342 habitants	3'457 habitants	
	Tonnes	Tonnes	kg/hab
Ordures ménagères	650.82	729.02	210.88
Encombrants et ferraille	25.32	11.37	3.29
Bois	7.78	20.2	5.84
Déchets de jardin (GICORD)	114.38	120.7	34.91
Déchets de cuisine	26.1	30.05	8.69
Papier et carton	113.8	125.5	36.30
Verre	84.73	95.68	27.68
PET	6.42	7.439	2.15
Aluminium et fer blanc	3.8	4.65	1.35
Textiles	16.416	43.7	12.64
Capsules café	1.01	1.5	0.43
Total	1050.576	1189.809	344.17
Déchets valorisés %	35.64	37.77	10.93

## Travaux publics

Le développement de la commune s'accompagne de chantiers de construction et de réaménagements majeurs. Parmi eux figurent la construction du futur siège de la banque Lombard Odier & Cie, ainsi que de deux immeubles locatifs, avec un total de 287 appartements, sur le lieu-dit de Champ-du-Château. En 2020, ce chantier a été marqué par des travaux de terrassement et d'excavation, suivis par la cérémonie de la pose de la première pierre en octobre. La fin du chantier est prévue pour 2024.

Une soirée publique a eu lieu le 16 septembre au sujet du projet de requalification de la route de Lausanne sur les communes de Bellevue et de Genthod, dans la lignée des travaux de la route de Suisse à Versoix. Le réaménagement du tronçon compris entre le chemin des Mollies et la route de Collex comprend notamment l'abaissement de la vitesse de circulation à 30 km/h et l'élargissement des trottoirs, additionnés de pistes cyclables, afin de favoriser les flux de piétons aux abords de la route et améliorer l'interaction des mobilités douces. Ce projet s'accompagne également d'une végétalisation du centre de la chaussée. Le premier coup de pioche est prévu pour le premier semestre 2022, avec une durée des travaux estimée à deux ans.

Afin de sécuriser le carrefour de Colovrex/Valavran/Vireloup, les lignes TPG 20 et 53 ont été prolongées jusqu'à la route de Valavran, où un nouveau terminus a été construit. Les correspondances entre les bus des lignes 20, 50, 52 et 53 se font désormais en vis-à-vis soit au nouvel arrêt TPG Colovrex (anciennement Chânets), soit à l'arrêt TPG Valavran. La sécurité et le confort des clients s'en trouveront améliorés.

Au regard de la situation sanitaire, les travaux d'agrandissement du préau de l'école de Bellevue ont été reportés en 2021. Néanmoins, en raison de la prévision des effectifs scolaires, une nouvelle classe a été aménagée dans le bâtiment des Aiglons, en remplacement de la terrasse.

Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route, et le confort des résidents, des zones 30km/h ont été aménagées aux chemins de la Roselière et des Mollies.

Suite à la fermeture de l'office postal, une filiale en partenariat s'est ouverte dans l'épicerie *Marmotte 333*.

## Sécurité

### Statistiques annuelles

#### Interventions policières en 2020

Voir le tableau en page suivante.

#### Office de la protection civile de Valavran

L'Office intercommunal est géré par le Major Stéphane Granger assisté par Madame Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs, ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement.

#### Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres,
- l'entretien du matériel et des constructions,
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires,
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

#### À fin 2020, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- population de l'ensemble du groupement 38'057 habitants
- effectif actuel des astreints du groupement 270 personnes

Actuellement, l'Etat-Major compte 24 collaborateurs.

#### Activités en 2020

Comment vous décrire l'année 2020 de l'Organisation de la protection civile (ORPC) de Valavran ? Ce n'est pas aisé. Et pourtant, c'est avec une très grande fierté que je rédige ce résumé de nos activités. Vous vous en doutez certainement, cette année a été marquée par la pandémie du COVID-19.

Pour l'ORPC Valavran, tout a commencé paisiblement avec le « classique » essai des sirènes. C'était peu avant le début de la pandémie et le chamboulement de nos vies. Car dès que le Conseil fédéral a décrété la « situation particulière » au nom de la Loi sur les épidémies, fin février tout s'est très rapidement enchaîné, tout s'est accéléré. La situation d'urgence a été émise au niveau fédéral et la protection civile a été mise sur pied au niveau cantonal.

## Bellevue

Volume	2019												2020												Variation			
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.		Déc.	Total	
Accidents de la circulation	3	0	2	8	1	9	3	4	4	3	2	4	43	3	2	1	3	2	3	7	3	4	0	2	2	32	-25.58%	
Accidents de la navigation	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-100.00%	
Accidents divers	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2	0	0	5	400.00%	
Affaires de circulation	9	4	4	10	5	6	2	4	0	2	4	4	54	8	6	3	3	11	5	6	3	3	2	13	22	85	57.41%	
Affaires de drogue	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	2	0	1	0	0	0	0	0	5	400.00%	
Affaires de mœurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	100.00%	
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0.00%	
Affaires financières	1	1	2	1	3	0	0	0	1	4	0	2	15	3	2	2	0	1	1	3	2	0	2	2	0	18	20.00%	
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	100.00%	
Agressions	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	6	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	6	0.00%	
Alarmes/Alertes/Attentats	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	5	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	-40.00%
Animal	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	1	2	7	1	0	2	0	1	1	0	0	0	1	1	0	7	0.00%	
Bruit	1	5	2	2	3	3	2	0	1	4	2	1	26	1	0	2	7	4	4	4	2	3	2	1	0	30	15.38%	
Cambriolages	6	11	4	3	3	3	0	0	4	4	2	6	46	4	1	0	0	1	0	3	3	0	0	0	1	13	-71.74%	
Conflits	1	5	2	5	3	1	7	2	3	5	0	2	36	3	2	6	2	2	4	3	3	1	2	3	8	39	8.33%	
Contrôles personnes / véhicules	4	7	10	4	6	3	2	8	5	7	3	5	64	4	7	6	10	9	6	7	3	4	6	11	7	80	25.00%	
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	--	
Disparitions	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	3	-25.00%	
Domages à la propriété	3	0	0	2	6	0	1	1	3	0	1	0	17	1	0	2	2	3	3	2	2	0	1	1	1	18	5.88%	
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--	
Incendies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-100.00%	
Interventions dans un lieu ou voie publics	1	2	4	1	0	2	0	2	2	2	0	1	17	0	2	3	4	1	2	1	1	1	1	3	1	20	17.65%	
Interventions dans un lieu privé	0	2	0	1	1	0	0	2	3	0	1	3	13	1	1	1	2	0	2	2	3	5	1	0	1	19	46.15%	
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	4	100.00%	
Social	1	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	6	2	1	1	2	3	2	0	0	1	2	2	1	17	183.33%	
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--	
Violences domestiques	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	3	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	2	0	5	66.67%	
Vols	4	7	3	5	2	9	10	4	6	2	6	3	61	2	1	1	1	6	2	7	9	0	3	2	1	35	-42.62%	
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>49</b>	<b>35</b>	<b>44</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>433</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>53</b>	<b>34</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>49</b>	<b>47</b>	<b>451</b>	<b>4.16%</b>	

Un grand nombre d'astreints a été engagé et les abris de la protection civile ont été préparés. Le tout dans un contexte extrêmement tendu en raison des multiples incertitudes autour de ce nouveau virus.

Alors que la population se confinait, la protection civile, elle, se mobilisait pour se mettre au service de la population. Elle s'est mise en branle avec professionnalisme au fur et à mesure que les missions lui étaient attribuées. Nous avons commencé par livrer le peu de masques et de gel disponibles aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux personnes mises en quarantaine. Nous avons aussi livré des médicaments aux personnes dans le besoin. Nous avons mis à disposition des EMS du personnel pour prendre soin de nos aînés. Nous avons enfin soutenu l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) en distribuant des milliers de repas à domicile, et avons effectué plus de 60'000 km sur le canton durant 3 mois. Cette liste de missions n'est pas exhaustive.

Ces dernières ont été remplies avec brio. Avec résilience aussi, tant la fatigue physique et psychique s'est fait sentir au fil des semaines. Il faisait froid en mars et avril et l'ambiance générale était particulièrement pesante. N'oublions pas que nous avons pu bénéficier de généreux soutiens de nombreuses entreprises et

institutions locales qui ont saisi l'importance du travail de la protection civile dans ces temps perturbés. Vous l'imaginez aussi, répondre à toutes ces demandes avec réactivité a demandé une organisation irréprochable et rassurante, notamment d'un point de vue sanitaire, pour les quelques 200 astreints de l'ORPC Valavran ayant revêtu l'uniforme de la protection civile en 2020, pour un total d'environ 6500 jours de service.

L'ORPC Valavran n'avait jamais fait face à un tel défi. C'est avec une fierté sincère que nous pouvons l'affirmer : nous l'avons relevé et la protection civile n'avait jamais été aussi utile à la population. Le rapport complet produit pendant et à la suite de cet engagement exceptionnel est d'ailleurs disponible sur notre site internet. Il a aussi bénéficié d'un très bon accueil dans la presse régionale. Au 1er juin, la quasi-totalité des effectifs de l'ORPC Valavran a été licenciée. La deuxième partie de l'année a ainsi été plus calme, bien que la grande majorité des astreints était prête à reprendre du service au besoin. Enfin, le groupe des constructions a effectué un entretien général de nos abris communaux en fin d'année afin que tout soit prêt pour d'autres éventuelles mobilisations.

Année 2020 particulièrement difficile, pour résumer. Mais ô combien importante, riche, instructive et source de fierté pour l'ensemble de la troupe.

Croyez-nous, l'ORPC Valavran sort grandie de cette expérience marquante.

**Sergent Guillaume Chillier,**  
**responsable cellule communication ORPC Valavran**

ORPC Valavran  
Rue du Village 27, 1294 Genthod  
022 774 08 06  
office@orpcvalavran.ch  
www.orpcvalavran.ch

## Sauvetage de Bellevue-Genthod

La section de sauvetage de Bellevue-Genthod a pour but de porter secours aux navigateurs en difficulté sur le lac Léman. La section est prête à intervenir 365 jours par année et 7 jours sur 7. Forte de 56 membres, tous bénévoles, nous organisons des formations et vigies pour fournir un secours rapide et performant. En plus de la partie secours, nous ramons sur un ancien canot de sauvetage en bois de 1955.

### Activités en 2020

L'année 2020 a débuté par l'élection d'un nouveau président à la tête de la section. Yannick Seramondi a été élu à l'unanimité pour remplacer le président sortant, Frédéric Porchet. Nous tenons encore une fois à remercier ce dernier pour ses 11 années à la barre de la section.

Comme tout le monde en 2020, le Sauvetage a été impacté par le COVID-19. Cependant, avec l'aide de la Police de la Navigation et de la SISL, le comité de la section a rapidement pris les mesures nécessaires pour assurer les interventions dans le respect des normes sanitaires.

Durant cette année, nous avons continué à exercer une permanence régulière au local, avec un total de 49 vigies et 32 interventions. Ces chiffres sont en baisse par rapport à 2019, et sont dus à cette année particulièrement pénible pour tous et à l'annulation de toutes les régates et manifestations ainsi que de nos formations. Cependant, la section a réussi à remplir sa mission en respectant l'article 1 des statuts du Sauvetage qui est «de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman,

et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril. »

L'année 2020 marquait également le début de la construction de notre nouvelle unité d'intervention par le chantier naval Chavanne, à Malters (LU). Le groupe de travail s'est déplacé plusieurs fois sur le chantier pour suivre les travaux et les premiers résultats sont prometteurs. La livraison est prévue pour la fin de la saison 2021.

**Yannick Seramondi, président**

Section de Sauvetage de Bellevue-Genthod  
Route de Lausanne 312 a, 1293 Bellevue  
022 774 23 28 (dévié 24h/24 sur un portable) /  
079 228 30 16  
bellevue-genthod@sisl.ch  
www.sisl.ch

## Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

Au 31 décembre 2020, la Compagnie des sapeurs-pompiers, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondée par son suppléant le premier-lieutenant Aurélien Matti, comprenait un effectif de 26 hommes, dont 2 aspirants.

### Activités en 2020

#### Interventions, formations et exercices

En 2020, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires est intervenue pour 25 sinistres (-1 par rapport à 2019) dont 7 incendies ou fumées de véhicules ou bâtiments, 6 inondations, 4 fermetures d'hydrantes, 3 déblaiements d'arbres ou branches ou barrières de chantier, 3 récupérations d'animaux et 2 récupérations d'objets (clés ou téléphones).

Ces interventions comprennent celles faites sur les territoires de Pregny-Chambésy (5) et du Grand-Saconnex (16) étant donné que la collaboration au niveau des chefs d'intervention avec ces deux communes se poursuit à satisfaction depuis 2018.

## COVID-19

Il a été dénombré 33 heures d'école de formation durant toute l'année. 4 exercices de compagnies, 3 cours de sections et 3 exercices pour les porteurs respiratoires ont été mis sur pied. Dès le mois de mars et afin de répondre aux différentes demandes, nous avons développé des protocoles d'intervention et surtout des petits groupes d'intervention pour éviter une contamination en grand nombre. Les exercices 2020 ont quasiment tous été supprimés pour suivre les directives.

## Garde de préservation

Aucune garde n'a été organisée compte tenu du contexte sanitaire et des mesures idoines mais la Commune a mandaté les pompiers au mois d'avril pour rendre visite aux personnes résidant sur la commune et identifiées par l'administration communale comme étant seules ou potentiellement à risque. Un engagement particulier et important a été réalisé pour ce faire.

### Jean-Marc Carrillo, commandant

Compagnie des pompiers volontaires de Bellevue  
Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue  
079 617 73 64  
pompiers@mairie-bellevue.ch  
www.pompiers-bellevue.ch

## Police municipale

En 2020, la police municipale du Grand-Saconnex a dédié une partie importante de son temps de travail à faire appliquer les directives cantonales en lien avec la pandémie du COVID-19.

Placée sous les ordres de la police cantonale en raison de la pandémie, la police municipale a été très active sur la voie publique mais également auprès des commerçants. Le travail de proximité avec les commerçants, les habitants et les concierges a permis de limiter les incivilités et la délinquance de rue sur certains points sensibles de la commune. Les agents ont assuré une présence quotidienne sur le territoire communal de jour et en soirée, afin d'effectuer des patrouilles préventives ayant pour but de rassurer et d'informer la population.

Police municipale du Grand-Saconnex  
Route de Colovrex 18 - 1218 Le Grand-Saconnex  
Police municipale : 0800 1218 18  
Contrôleurs du stationnement : 022 929 70 70  
policemunicipale@grand-saconnex.ch  
www.grand-saconnex.ch

## Sport

### FC Collex-Bossy

Le club de football FC Collex-Bossy a été créé en 1962. Il profite des installations sportives du Groupement Intercommunal du stade Marc-Burdet et peut s'enorgueillir d'accueillir bon nombre de juniors issus de la région, à savoir principalement des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

#### Projets menés en 2020

La saison 2019-2020 s'est terminée non pas en juin comme habituellement mais en mars 2020 en raison de la pandémie du COVID-19. Le mouvement junior, après une dernière saison tronquée, vivait ses dernières heures en célibataire avant de se « marier » avec ses voisins du FC Versoix pour former des équipes élites sous les couleurs du Team Léman FCV-FCCB pour une saison 2020-2021 qui a débuté en septembre 2020 remplie d'espoir.

Au niveau des manifestations prévues, nous avons organisé avec succès notre tournoi indoor de Genthod qui a eu lieu les 1 et 2 février 2020. Les autres manifestations prévues, dont le repas de soutien et le traditionnel tournoi Crispini, sont passées à la trappe.

Pour la saison 2020-2021, qui a débuté en septembre 2020, certains de nos joueurs juniors ont eu l'honneur de jouer pour la première fois de notre histoire sous les couleurs de Team Léman FCV-FCCB. Notre mouvement junior a une nouvelle fois été représenté dans chaque catégorie de jeu, soit sous FC Collex-Bossy (les plus petits), soit sous Team Léman FCV-FCCB (les plus grands). Au niveau des équipes actives et seniors, nous avons comme d'habitude débuté la saison avec une équipe en 2ème ligue interrégionale, une équipe en 4ème ligue, une équipe en 5ème ligue, une équipe senior +30 et une équipe senior +40. Tout était donc reparti, avant que tout ne s'arrête à nouveau en octobre 2020.

De ce fait, il est judicieux de souligner ici le comportement exemplaire de tous les membres de notre club durant cette période. Chacun s'est conformé aux mesures parfois drastiques prises par nos autorités politiques et ceci dans le but de préserver la santé de tous.

Comment ne pas mentionner également l'appui, surtout en cette période difficile durant laquelle les rentrées d'argent se font de plus en plus en rares, de nos principaux sponsors et clubs de soutien qui

n'ont pas cessé de nous soutenir. Comment ne pas mentionner également l'aide de nos autorités politiques, représentées par le Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy). Comment ne pas mentionner également le formidable travail de notre comité, sous la houlette du président Mehdi Derouazi qui a su maintenir l'esprit chevalier de tous les membres de notre club.

#### Pascal Schafer, président d'honneur

FC Collex-Bossy  
Stade Marc-Burdet  
Route de Collex 199 - 1239 Collex-Bossy  
079 607 68 71  
info@fccollexbossy.ch - www.fccollexbossy.ch

### Gym douce et mixte

Nul n'a imaginé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 que notre vie associative allait être mise à mal, voire interrompue, pour lutter contre un sournois virus aussi tenace que pernicieux. Les activités sportives en salle étant suspendues, nous nous sommes retrouvés à la Vigne Blanche pour le départ d'une marche active deux fois par semaine dans le respect des recommandations sanitaires. Nos déplacements avaient un air de colonie de vacances puisque c'est en colonne par deux que nous cheminions une heure durant. Par tous temps, ces rendez-vous hebdomadaires ont connu un vif succès dû au nombre de personnes présentes au départ de ces périples afin de maintenir notre forme physique, fortifier notre système immunitaire et entretenir des liens amicaux.

La diminution des cours de gym donnés a réduit drastiquement le montant normalement encaissé mais nous avons cependant versé la somme de 1 260 F à Hôpiclowns, association que nous soutenons.

#### Michèle Hönninger, présidente

Gym douce et gym mixte  
022 774 29 65 / 079 634 49 71  
honninger@bluwin.ch

## Société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue

En 2020, à cause de la crise sanitaire, nous avons dû renoncer à la majeure partie de nos activités. Nos cours qui ont lieu chaque lundi de l'agenda scolaire de 19h15 à 20h15 dans la salle de gym de Bellevue n'ont pu être donnés que sept fois durant les mois de janvier à juin et six fois de septembre à Noël. Durant l'été, quelques participantes se sont retrouvées à la Vigne Blanche le lundi pour effectuer le parcours de santé.

Notre assemblée générale 2020 du 9 mars a été déplacée au 12 octobre :

- Nous avons décidé que la cotisation 2020, réglée par la plupart, ne serait pas remboursée mais comptabilisée pour l'année 2021.
- Nous avons remercié les trois membres qui avaient annoncé leur démission du comité pour leur travail, notre trésorière, Noemia Costa, notre secrétaire, Françoise Vossenberg et notre cinquième membre, Virginia Martins. L'Assemblée a reconduit Martine Bettiol-Destraz et Josiane Kranck à leur poste et élu Marianne Staempfli en tant que trésorière et Axelle dos Ghali en tant que secrétaire.

Le traditionnel repas de printemps au restaurant, la sortie en car de juin et la sortie d'octobre ont été annulés. Notre monitrice Michèle Hönninger a entraîné par groupe de deux les dames qui souhaitaient faire de l'exercice en plein air : marche rapide le lundi à 14h et marche rapide ou parcours Vita le jeudi à 14h.

### Martine Bettiol-Destraz, présidente

Société de Gymnastique de Genthod-Bellevue  
« Gym-Dames »  
c/o Martine Bettiol-Destraz  
Chemin de la Pièce 9, 1294 Genthod  
079 199 76 42  
gym.dames.gb@gmail.com

## HC Genthod-Bellevue

Le HC Genthod-Bellevue est une association de hockey pour les adultes et les enfants. Être membre du club donne accès aux entraînements, aux matchs ainsi qu'au prêt de matériel si besoin. Le HC Genthod-Bellevue est en contact avec d'autres clubs de hockey amateur de la région et organise, plusieurs fois par saison, des matchs amicaux à Bellevue ou à l'extérieur.

### Projets menés en 2020

Au vu des mesures sanitaires actuelles, le Genthod-Bellevue hockey club est resté fermé pour l'hiver 2020-2021. Nous espérons retrouver tous les membres en forme pour la prochaine saison !

### Sandrine Brügger, secrétaire

HC Genthod-Bellevue  
079 623 32 97  
hc.genthod.bellevue@gmail.com  
www.hcgb.ch

## Judo club Collex-Bossy-Bellevue

Le judo club Collex-Bossy/Bellevue propose des cours de judo dès 4 ans et de ju-jitsu dès 8 ans. Le judo club regroupe le club de Collex et de Bellevue et des cours sont donnés sur les deux communes grâce aux salles qu'elles mettent à disposition.

### Projets menés en 2020

Participation à tous les tournois nationaux et aux interclubs sur le canton de Genève jusqu'au 16 mars 2020.

### Frédéric Buzon, président

20 judokas en moyenne sur le tatamis par cours.

Judo Club Collex-Bossy/Bellevue  
Route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy  
076 581 11 68  
frederic.buzon@gmail.com  
www.bellevue.judo-lemanique.ch

## Kick boxing

Kick boxing arts martiaux Bellevue (KAMB) propose des cours de kickboxing et de condition physique pour adultes et enfants, avec l'apprentissage des techniques de coups de pied et de boxe anglaise sur des cibles ou avec un partenaire.

### Projets menés en 2020

Nous avons tenté de maintenir nos élèves en forme avec des cours à l'extérieur et en vidéo, tout en maintenant les sections enfants en salle.

### Pascal Patthey, président

Entre 10 participants aux cours enfants et 15 participants au cours adultes.

Kick boxing arts martiaux Bellevue  
Chemin de la Roselière 58, 1293 Bellevue  
079 203 86 93  
pascal@yamabushi.ch  
www.yamabushi.ch

## Mordus de la pétanque

Créée en 1996, l'association Les Mordus de la pétanque est une amicale qui réunit régulièrement des passionnés du cochonnet. Actuellement, la société compte 37 membres actifs et 5 membres sympathisants.

### Projets menés en 2020

L'année 2020 a été fortement impactée par la pandémie du COVID-19 et son lot de restrictions et d'interdictions. Ainsi, notre tournoi interne - se déroulant tout au long de l'année - n'a eu lieu que sporadiquement. Notre participation à divers tournois amicaux, notre journée des familles, notre fondue annuelle, autant d'évènements sympathiques et conviviaux auxquels nous avons dû renoncer. Depuis fin octobre 2020, tout est à l'arrêt et l'assemblée générale de l'année est elle-même en attente.

### Angela Bader, secrétaire

70% des membres actifs au challenge Lechenne.

Les Mordus de la Pétanque de Bellevue  
c/o Eric Bader  
Avenue De-Senarclens 2, 1293 Bellevue  
079 691 74 40  
les-bader@bluewin.ch  
www.mordus.ch

## Association Ressource

Ressource – centre de prévention et de santé est une association de professionnels proposant des activités locales pour votre bien-être. Des cours sont proposés à l'année, ainsi que des ateliers ponctuels.

### Projets menés en 2020

Jusqu'au 30 juin 2020, Ressource était une entreprise privée. Pour des raisons économiques et de temps, sa directrice, Nicole Picard, a souhaité lui donner une nouvelle impulsion en la transformant en association.

Cette nouvelle organisation permet une meilleure répartition des tâches au sein du comité bénévole. Les professeurs, membres actifs de l'association, sont des indépendants, responsables de l'administration de leurs cours. Cette organisation a permis de réduire l'ampleur du travail administratif et nous espérons qu'elle permettra également une meilleure visibilité au sein des communes de Bellevue et Genthod où Ressource est active principalement.

Grâce au soutien des Communes de Bellevue et de Genthod, la transition s'est faite en douceur et le comité est reconnaissant pour la collaboration fructueuse qui s'est développée. Malheureusement le virus est passé par là et nos activités n'ont pas pu être déployées de manière optimale pour le moment.

### Nicole Picard, directrice

Association Ressource  
c/o Véronique Schindelholz,  
Chemin Dézalley 5, 1294 Genthod  
comite@centre-ressource.ch  
www.centre-ressource.ch

## Ski Club Bellevue-Collex-Bossy-Genthod

Le Ski-Club Bellevue-Collex-Bossy-Genthod (SCBCG) organise des sorties de ski les samedis, avec départ en car depuis le stade Marc-Burdet. Il s'agit de sorties de ski familiales, en toute décontraction, sans compétition, où chacun skie à son rythme, en famille, entre amis ou seul. Ses membres cultivent l'esprit du club axé sur la convivialité et l'amitié. Le SCBCG tente ainsi de fédérer les habitants des trois communes autour d'une activité sportive de plein air et reste accessible aux familles nombreuses ou moins aisées grâce aux tarifs attractifs et l'organisation proposant transport, ski et rigolade !

### Projets menés en 2020

Entre janvier et mars 2020, nous avons réalisé quatre magnifiques sorties de ski le samedi en direction des stations de Haute-Savoie et une sortie le samedi sur La Thuille, dans le val d'Aoste, sortie toujours bien dépaysante au vu de la frontière italienne et du tunnel du Mont-Blanc à franchir ! Nous sommes sortis pour une soirée marche/raquettes/skis de randonnée à Saint-Cergue un soir de pleine lune de février avec repas-fondue au restaurant de Cuvaloup.

Malheureusement, la pandémie du COVID-19 nous a obligés à annuler les activités estivales, ainsi que les activités communales bénévoles des promotions et du 1<sup>er</sup> août où le SCBCG racle généralement le fromage pour le plus grand plaisir de ses membres et des habitants des communes.

L'assemblée générale de janvier 2020, célébrée autour d'une raclette, a rassemblé le comité avec trois nouveaux arrivés, les membres du SCBCG et les autorités communales dans la bonne humeur et a ainsi clôturé les activités de la saison 2019.

### Christophe Jacquier, vice-président

50 personnes en moyenne aux sorties de ski

## KID'Sport

KID'Sport est une association qui vise à promouvoir l'activité physique auprès des enfants et des jeunes adolescents, de 4 à 12 ans. Elle organise des Camps de sport d'été et des événements sportifs annuels et ponctuels à Bellevue et Genthod.

### Projets menés en 2020

Un camp de sport a été organisé à Bellevue du 29 juin au 3 juillet 2020.

### Barbara Stendardo, présidente

25 enfants en moyenne et 5 animateurs.

Association KID'Sport  
c/o Sandrine Brügger  
Chemin de la Roselière 24, 1293 Bellevue  
076 610 18 80  
info@kidsport.ch | www.kidsport.ch

## Communication

La communication s'est elle aussi adaptée à la situation sanitaire dès mars 2020. En parallèle à une communication successive pour annoncer l'annulation d'événements, nous avons mis en place des actions de communication institutionnelles pour informer les habitants du plan de solidarité communal, des gestes barrières à respecter, des restrictions annoncées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat, ainsi que de l'évolution des prestations communales.

Quand bien même la sortie du livre « Gitana, Au gré des vents », co-rédigé avec Georges Bouvier, a dû être reportée, ce dernier est paru aux éditions Slatkine dans le courant de l'été.

Afin d'harmoniser la création de tout support d'information émis par la Commune, et ce indépendamment de sa nature, le service communication poursuit une réflexion sur les bases fondamentales de la charte graphique communale, démarche déjà engagée depuis plusieurs années mais jamais formalisée jusqu'à présent.

Quelques chiffres  
2020, c'est :

- 4 journaux communaux
- 52 publications sur la page facebook de la Commune de Bellevue
- 10285 visites sur le site internet
- 12 tous-ménages distribués

## Groupements intercommunaux

### Groupement intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB)

Le centre sportif de la Vigne Blanche est intercommunal et géré par les communes de Genthod et de Bellevue. Il offre des terrains de foot, de beach-volley, des tables de ping-pong, des activités de fitness et un boulodrome qui sont accessibles à toutes et tous.

L'année 2020 a été, comme pour beaucoup de lieux de loisirs, une année compliquée. La situation sanitaire nous a obligés à fermer plusieurs fois l'accès au centre sportif et à en réglementer l'accès. Néanmoins, et grâce à la volonté des membres du Groupement intercommunal de la Vigne Blanche, nous avons pu ouvrir la patinoire. Selon les directives fédérales, seuls les enfants ont pu en profiter, mais cette ouverture (quasiment la seule du canton) leur a permis de prendre l'air et de sortir des écrans.

### Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet (GISMB)

Le GISMB opère sa mue : dans un premier temps, tel qu'annoncé en 2019, les statuts ont été modifiés, permettant la création d'un conseil consultatif (CC) composé de deux conseillers municipaux par commune choisis par leurs pairs. Cette nouvelle organisation offre un point d'observation sans filtre pour les conseillers municipaux sur le fonctionnement du GISMB ; elle permet également aux conseillers municipaux de s'impliquer dans la vie du GISMB par le biais d'idées et de suggestions visant à améliorer son fonctionnement ou sa visibilité dans les quatre communes. Car c'est l'un des points importants qui a été relevé en 2020 : du fait de son emplacement excentré sur le territoire de Collex-Bossy, le site du stade Marc-Burdet est méconnu des habitants des communes de Bellevue, Genthod et Pregny-Chambésy.

Faciliter le lien, imaginer les perspectives, avoir une vision de développement sportif large pour pousser le stade Marc-Burdet à devenir le centre sportif Marc-Burdet, tel pourrait être un projet porté par les quatre communes composant le GISMB.

Le nouveau stadier est en place et il a pu trouver ses repères ; les automatismes avec le personnel technique et administratif doivent encore être consolidés mais le fait d'avoir une personne à demeure sur le site commence à montrer son intérêt.

Le bâtiment a subi des travaux lourds en 2020 du fait des anomalies constructives observées : le drainage le long de la route de Vireloup a été intégralement refait, la ventilation des douches a été adaptée pour mieux aspirer l'air humide et tous les réseaux de ventilation ont été intégralement nettoyés. Finalement, les contrats de maintenance manquants ont été conclus pour assurer le suivi le plus irréprochable possible des équipements techniques.

Nous avons détecté de nouveaux signaux de vieillissement prématuré sur le bâtiment qui touchent l'étanchéité des terrasses et les façades en bois ; il a fallu préparer le budget 2021 en conséquence de ces observations.

Financièrement, le budget 2020 du GISMB a été tenu malgré les surprises désagréables que nous avaient réservées le bâtiment.

L'augmentation du soutien financier au FC Collex-Bossy devient une constante eu égard à sa difficulté à assurer ses revenus historiques. En effet, contexte sanitaire oblige, les événements festifs ont été annulés et le restaurant, malgré un été bien occupé, n'a pas pu compenser le manque à gagner lié aux fermetures des établissements culinaires.

**Ricardo Muñoz, maire de Collex-Bossy**

# Groupements intercommunaux

## (GIVB) Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

**BFB**

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020, arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCHZ.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 880, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui n'a pas encore été établie.

Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil Intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BFB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



André TINGJELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER  
Expert-réviseur agréée

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes annuels

2/11

**BFB**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020**  
au Conseil Intercommunal du  
**Groupement Intercommunal du Centre Sportif**  
**de la Vigne Blanche**  
**Bellevue**

Genève, le 1<sup>er</sup> avril 2021  
52/ema/7

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

*Ce rapport annule et remplace le rapport daté du 15 mars 2021.*

**Responsabilité du Conseil Intercommunal**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'audit, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne existant et adapte ses procédures et méthodes d'audit en conséquence. Le but d'exprimer une opinion adaptée aux circonstances est de fournir une assurance raisonnable sur la fiabilité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

1/11

## (GIC) Groupement intercommunal pour la crèche

BBB  
Bourquin frères et Blérian SA

1211 Genève 11  
Suisse

Tél +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail [contact@bbg.ch](mailto:contact@bbg.ch)  
Web [www.bbb.ch](http://www.bbb.ch)

Fondée en 1892

**BBB**

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil intercommunal du

**Groupement Intercommunal pour la Crèche  
Bellevue**

Genève, le 15 mars 2021  
52/mai/13

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels joints du Groupement Intercommunal pour la Crèche comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

BBB

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCHZ.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 800, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui n'a pas encore été établie.

Nous sommes, en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil Intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BBB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Blérian SA



André TINGJELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER  
Experte-réviseur agréée

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes annuels

2/11

(GICORD) Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac

- 2 -



**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al.2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) et à la Norme d'audit suisse B90, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité. Par conséquent, nous ne pouvons confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 19 avril 2021

Société fiduciaire d'expertise et de révision SA

*Antoine Péroz*  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

*Véronique Savigny*  
Expert réviseur agréé

Annexe :  
Comptes annuels comprenant :  
- Bilan  
- Compte de résultat  
- Compte des investissements  
- Tableau des flux de trésorerie  
- Annexes



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020  
au Conseil intercommunal du

**Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac, Bellevue**

Messieurs et Mesdames les membres,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué, conformément au mandat qui nous a été confié, l'audit des comptes annuels joints du **Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac** comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020. L'audit des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 4 mai 2020, celui-ci a exprimé une opinion sans réserve.

**Responsabilité du Comité**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'organe de révision des comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Nous sommes conscients que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

rev suisse s.a.  
CH-1211 Genève 6  
sfer@iduster.ch

rev suisse s.a.  
CH-1211 Genève 6  
sfer@iduster.ch



## Rapport de gestion 2020 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

# RAPPORT DE GESTION 2020

Fondation de la commune de Bellevue pour  
la construction et la gestion de logements



## RAPPORT DE GESTION 2020

### Préambule

Le but principal de la Fondation est de proposer des logements à loyers correspondant aux besoins des Bellevistes, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

A l'occasion de sa 26<sup>ème</sup> année d'exercice, la Fondation a pu procéder à la mise en location de son cinquième et tout dernier immeuble sis au chemin Rilliet.

Le potentiel à bâtir de nouveaux logements sur le territoire communal est à nouveau limité par le manque de terrains.

De fait, la Fondation va se recentrer sur son parc immobilier existant et poursuivre au cours des prochaines années des travaux visant à améliorer le confort de ses locataires.

La typologie du parc immobilier de la fondation au terme de l'année 2020 se présente comme suit :

Appartements	2 p.	3 p.	4 p.	4 ½	5 p.	5 ½	6 p.	6 ½	7 p.	Totaux
Chemin de la Roselière		4	19	1	9					33
Chemin des Aiglons				2		2		4		8
Chemin des Marettes		2	10		5		8			25
Chemin Rilliet	2	19	17		2					40
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
<b>Totaux</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>140</b>

Surfaces commerciales / parkings	Surfaces commerciales/arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin des Aiglons		15	
Chemin des Marettes		53	
Chemin Rilliet	1	44	
Route de Lausanne	9	23	
<b>Totaux</b>	<b>10</b>	<b>168</b>	<b>21</b>

## RAPPORT DE GESTION 2020

### FAITS MARQUANTS EN 2020

#### Mise en location de l'immeuble Rilliet (ex Tuilots)

La construction de l'immeuble Rilliet s'est achevée courant 2020 avec un peu de retard lié à la crise sanitaire. Initialement, la mise en location des 40 nouveaux logements était planifiée pour février/mars 2020. La survenance de la pandémie de coronavirus SARS-Cov 2 n'a pas épargné notre commune ni les projets de ses habitants.

Néanmoins, les locataires ont pu prendre possession de leurs logements dont nous rappelons, en lien avec notre but, qu'ils ont été proposés selon différentes catégories imposées à toute construction réalisée en zone de développement. Ainsi, l'immeuble Rilliet contribue à permettre l'accès au logement à toutes et tous selon sa capacité économique en proposant des logements de type :

- HM (habitation mixte) destinés aux personnes à faibles ou moyens revenus et dont les loyers peuvent être subventionnés ;
- HM-LUP (utilité publique) destinés aux mêmes catégories de personnes, dont les loyers peuvent également être subventionnés, mais considérés comme logement d'utilité publique avec un contrôle de l'État pour une durée minimum de 50 ans ;
- ZD LOC dont les loyers sont généralement plus élevés que ceux des appartements HM et qui ne sont pas soumis à un contrôle des locataires par l'État.

L'immeuble intègre une offre de logements pour personnes âgées disposant de leur propre appartement et d'un espace communautaire. L'association *La Carte Blanche* a été mandatée par la Fondation pour contribuer à l'animation du lieu et fournir diverses prestations à nos aînés.

En relation avec la Commune, des travaux d'aménagement de la parcelle afin d'améliorer la qualité des extérieurs tout comme les accès mobilité douce ont pris place courant 2020. La Fondation poursuit ses efforts et proposera courant 2021 des surfaces potagères (14 surfaces) de 5 à 7 m<sup>2</sup>.

#### Baisse des taux et durée des emprunts

La Fondation a dû faire face à de multiples imprévus et la stabilisation des taux d'emprunt a finalement été reportée au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Ce choix n'a eu aucune incidence sur les locataires en raison d'une situation très favorable des marchés financiers et du taux Libor.

## RAPPORT DE GESTION 2020

### Travaux

En 2020, la Fondation a entamé divers travaux en lien avec des réaffectations de locaux commerciaux et/ou la rénovation d'appartements lors de changement de locataires. Cela étant, la majeure partie des fonds a toutefois été allouée à la finalisation des travaux de l'immeuble Rilliet.

Des infiltrations ont été constatées sur les toitures et les fenêtres des immeubles du chemin des Marettes.

Plusieurs expertises confirment des malfaçons. Le conseil a dû se résoudre à abandonner la possibilité d'activer la responsabilité des entreprises ayant œuvré sur ces bâtiments. Bien qu'il soit établi que la toiture des immeubles du chemin des Marettes présente des vices de construction, la Fondation ne peut pas démontrer un vice caché intentionnel et doit dès lors assumer par elle-même les risques et défauts liés à ses immeubles.

### Sous-occupation

Contactée par la Fondation, une locataire occupant un appartement de 6 pièces à la rue de Lausanne a accepté un logement plus petit au chemin des Marettes. La rocade a pu être faite à fin novembre 2019. Après des travaux de rénovation, l'appartement de 6 pièces a été remis sur le marché en 2020.

### Politique d'acquisition de terrains

Notre commune subit une forte densification en lien notamment avec la valorisation de la parcelle du « Champs du Château » sur laquelle s'érige les immeubles propriétés de la banque Lombard Odier.

La densification de la zone villa s'étend également autour du chemin des Tuileries et du chemin de la Chênaie.

La Fondation demeure attentive à toute opportunité mais tient à investir de manière raisonnée afin de pouvoir maintenir la possibilité de proposer des logements à coûts raisonnables sans céder sur l'exigence d'une qualité de vie à Bellevue inconciliable avec une surdensification.

## Comptes 2020 et budget 2021

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
  2. le compte de pertes et profits 2020 ;
  3. le bilan au 31 décembre 2020 ;
  4. le rapport de révision ;
  5. le budget des dépenses et recettes pour 2021.
-

## RAPPORT DE GESTION 2020

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Conformément aux normes comptables MCH2, les comptes sont accompagnés d'une annexe plus complète que par le passé avec différentes informations complémentaires notamment sur les immobilisations, l'évolution du capital, les comptes transitoires, les contrats et les risques financiers.

### IMMEUBLES 331 A 339 ROUTE DE LAUSANNE



Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2020 des recettes locatives pour un montant 793 390 CHF. Ces recettes locatives sont stables. Ces 5 dernières années, les recettes ont varié entre 796 300 CHF et 809 350 CHF.

Quant aux charges financières, elles diminuent pour s'élever à 127 210CHF contre 137 630 CHF l'an dernier. A noter que le total des emprunts sur l'immeuble de la rue de Lausanne s'élève désormais à

## RAPPORT DE GESTION 2020

11 600 600 CHF pour une valeur à l'actif du bilan de 17 880 000 CHF soit un taux d'emprunt de 64 %. La Fondation a remboursé le prêt de la commune de 1 275 000 CHF.

Le résultat opérationnel comprenant non seulement les charges d'exploitation, mais également les charges financières et les frais d'administration est de 386 720 CHF.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la précédente décennie pour entretenir cet immeuble (notamment façades) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles). Ils ont été complétés par la rénovation des allées et de la chaufferie en 2018-2019.

La rénovation s'inscrit dans cette volonté de la Fondation de conserver un patrimoine en parfait état.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de trouver des commerçants répondant à ces critères.

Par ailleurs, les commerces bellevistés ont été durement touchés par les mesures sanitaires et les obligations de fermeture. Dans ce contexte de pandémie, la Fondation a accordé des gratuités totales ou partielles à ses locataires commerciaux selon le degré de maintien ou non de l'activité commerciale. La perte locative liée à ses gratuités s'élève à 44 920 CHF.-

Il convient de relever que La Poste a fermé mais ses services demeurent accessibles grâce à l'engagement de la gérante de l'épicerie « La Marmotte 333 ». Cette dernière intègre désormais les services postaux en tant qu'agence postale. Ce changement a pris place au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2020.



## RAPPORT DE GESTION 2020

### IMMEUBLES 50 A 58 CHEMIN DE LA ROSELIÈRE



En 2020, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 578 100 CHF. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il demeure proche de l'année précédente.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 158 340 CHF, en diminution, car aucun travaux de rénovation et/ou de rafraîchissement d'appartements n'a été nécessaire au cours de l'année. Compte tenu de l'âge du bâtiment, la Fondation mènera cependant des travaux de ce type lors des prochains changements de locataires, notamment en 2021 selon les annonces déjà connues du Bureau de la Fondation.

Le résultat opérationnel de ces immeubles est positif et s'élève à 386 270 CHF contre 273 640 CHF l'an dernier.

## RAPPORT DE GESTION 2020

### IMMEUBLES 6 - 8 CHEMIN DES AIGLONS

La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la commune dans ces deux allées. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention comme dans une propriété par étages (PPE).

Les revenus demeurent stables pour cet immeuble et s'élèvent à 287 670 CHF/an.



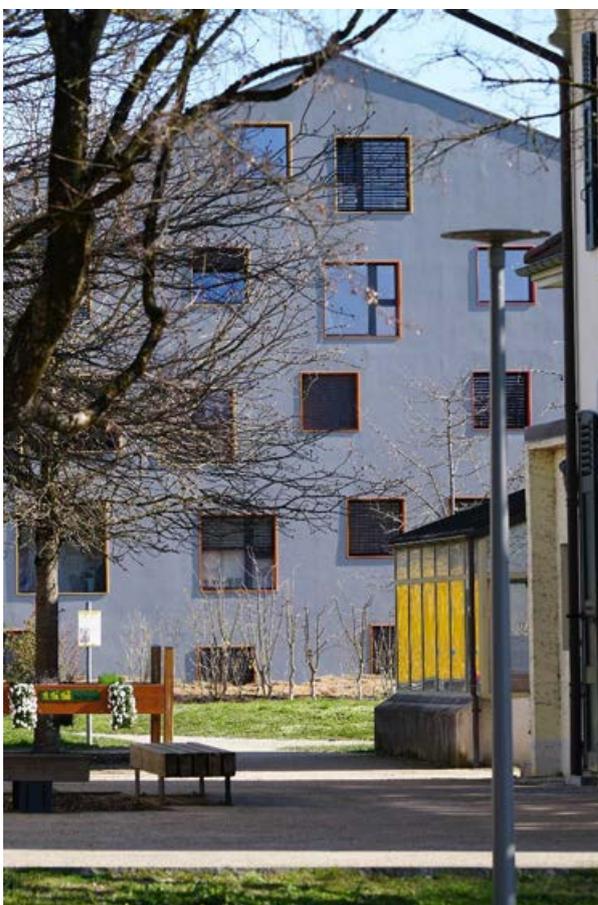
Les charges d'exploitation ont légèrement augmenté suite à des réfections de logements

Le résultat opérationnel est en donc en légère baisse passant de 171 050 à 165 280 CHF.

## RAPPORT DE GESTION 2020

### IMMEUBLES 3 -5 CHEMIN DES MARETTES

Il s'agit de deux immeubles aux fenêtres colorées situés au cœur du village de Bellevue et intégrés dans le parc Simon Eggly. Mis en location en 2012, ces bâtiments modernes souffrent d'un défaut de



jeunesse et de conception.

En 2020, les produits se sont élevés à 703 520 CHF, un montant stable en l'absence de vacance significative de logement.

Les charges d'exploitation ont légèrement baissé en 2020, passant de 176 290 CHF à 165 270 CHF. Il n'en sera pas de même en 2021 en raison des importants travaux de réparations tant de la toiture que des façades nécessaires pour corriger les problèmes d'évacuation des eaux pluviales.

## RAPPORT DE GESTION 2020

### CHEMIN RILLIET

Le tout dernier immeuble construit par la Fondation a été livré en 2020. L'entrée des locataires s'est principalement déroulée au cours du printemps malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.

Le revenu d'exploitation a été de 552 290 CHF. Seuls trois appartements liés au dispositif communautaire dévolu aux aînés sont restés vacants. Ce risque était connu s'agissant de la nouveauté de l'offre et se trouve être moindre par rapport aux expériences réalisées antérieurement par d'autres institutions et collectivités.

Le transfert de propriété du terrain de la Commune à la Fondation a fait l'objet d'un acte notarié en juin 2019. Il demeure en attente d'enregistrement auprès du registre foncier.



## RAPPORT DE GESTION 2020

### Compte de pertes et profits au 31 décembre 2020

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des cinq groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 2 914 950 CHF, en augmentation de 553 980 CHF par rapport à 2019.

Les charges d'exploitation sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent ; elles s'élèvent à 793 100 CHF contre 762'760 CHF en 2019.

Concernant les emprunts, depuis 2015 un prêt sur les immeubles de la rue de Lausanne a été accordé par la commune pour un montant de 1 275 000 F à 0.9 %. Ce prêt a été remboursé en décembre 2020.

Tous les emprunts arrivés à échéance ont été renouvelés à court terme avec un taux de 0.25 %. C'est le cas notamment de l'emprunt concernant les immeubles de la Roselière. En 2021, la Fondation entend profiter des taux particulièrement bas pour souscrire à des prêts à long terme. Le cautionnement communal pour l'avance de fonds concernant l'immeuble Rilliet est d'ailleurs prévu sur 20 ans.

En 2020, le total des charges financières s'élève à 489 110 CHF (- 26 210 CHF), pour un total de fonds étrangers de 37 326 870 CHF.

Les frais d'administration de la Fondation baissent. Ils s'élèvent en 2020 à 98 430 CHF contre 121 160 CHF en 2019.

Le résultat global après impôts se monte à 1 120 850 CHF. La fortune de notre Fondation d'utilité publique s'élève à plus de 76 515 900 millions de francs.

Les amortissements des dettes à long terme sont directement comptabilisés au passif du bilan, mais ils sont réduits en 2020 et ne concernent que le prêt pour l'immeuble des Aiglons (34 000 CHF).

Le rendement net de l'ensemble de nos immeubles (résultat après impôts) par rapport aux total des fonds propres et fonds étrangers est de 1.46 %. Ce taux était d'environ 3 % jusqu'en 2017. L'augmentation sensible du total du bilan comprend non seulement la réalisation de l'immeuble Rilliet mais aussi la réévaluation de la valeur des immeubles au bilan depuis 2018.

## RAPPORT DE GESTION 2020

### Bilan au 31 décembre 2020

L'immeuble Rilliet entre complètement en 2020 à l'actif et fait l'objet d'une inscription à la valeur de 19 024 900 CHF (contre 16 019 980 CHF à fin 2019).

Au passif, les dettes augmentent de 5 813 340 CHF pour s'élever au total à 36 101 570 CHF.

Le rapport fonds propres / fonds étrangers diminue et s'établit à 48.8% de capitaux propres (contre 51.1 % à fin 2019) sur la base d'un total au bilan de 76 395 900 CHF.

### Budget 2021

Les principaux éléments du budget 2021 se présentent comme suit :

#### ROUTE DE LAUSANNE 331-339

- Recettes locatives : 800 000 CHF.
- Remplacement de cuisines ou salles de bain : 100 000 CHF.
- Travaux arcades : 230 000 CHF
- Intérêts hypothécaires : 127 000 CHF
- Prévision résultat opérationnel : 350 000 CHF.

#### CHEMIN DE LA ROSELIÈRE 50-58

- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de 578 000 CHF.
- Divers travaux de réparation : 100 000 CHF.
- Prévision d'un résultat opérationnel de l'ordre de 264 000 CHF.

#### CHEMIN DES AIGLONS 6-8

- Recettes locatives stables de l'ordre de 287 000 CHF.
- Les charges d'exploitation sont estimées à 137'000 CHF
- Prévision d'un résultat opérationnel de 150 000 CHF.

#### CHEMIN DES MARETTES 3-5

- Recettes locatives de 700 000 CHF.
- Les charges d'exploitation sont estimées à 160 000 CHF.
- Frais de rénovation : 800 000 CHF.
- Prévision d'une probable perte de 600 000 CHF.

#### CHEMIN RILLIET

- Recettes locatives de 740 000 CHF.
  - Les charges d'exploitation sont estimées à 230 000 CHF.
  - Prévision d'un résultat opérationnel de 360 000 CHF.
-

## RAPPORT DE GESTION 2020

### La régie

Depuis 2016, le mandat de gérance est confié à l'agence Immobilière Burger SA ([www.burger-sa.ch](http://www.burger-sa.ch)).

La Fondation est régulièrement en contact avec la direction et les collaborateurs en charge de la gestion, de la location, des travaux, de la comptabilité afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins des locataires. Des séances de coordination ont lieu chaque semestre.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacance d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Anne Dufour (secrétaire administrative).

### Les organes de la fondation

La composition du conseil de fondation se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Bernard Taschini	Président, membre du Bureau
Anne-Catherine Hurny	Vice-présidente, membre du Bureau
Jean-Marc Carrillo	Membre du Bureau

#### *Commission d'attribution des logements*

Raphaël Petite	Président de la commission
Michel Favre	
Grégoire Métayer	

#### *Commission des travaux*

Mylène Schopfer Sandoz	Présidente de la commission
Yvette Clivaz Beetschen	
Jean-Jacques Cartier	

## RAPPORT DE GESTION 2020

Conformément aux statuts, les membres du conseil de Fondation ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

BERNARD TASCHINI



ANNE-CATHERINE HURNY



JEAN-MARC CARRILLO



RAPHAËL PETITE



MICHEL FAVRE



GRÉGOIRE MÉTAYER



MYLENE SCHOPFER-SANDOZ



YVETTE CLIVAZ BEETSCHEN



JEAN-JACQUES CARTIER



## RAPPORT DE GESTION 2020

L'organe décisionnaire de la Fondation, le Conseil a tenu trois séances en présentiel au cours de l'exercice écoulé. Ce nombre est en baisse par rapport aux exercices usuels. La crise Covid-19 nous a contraints à revoir notre rythme et à procéder au traitement des situations en « distanciel ».

Le Bureau (organe exécutif) s'est cependant réuni régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

En 2020, la commission du logement a procédé à l'attribution de 4 appartements dans nos immeubles, sachant que l'essentiel des appartements de l'immeuble Rilliet a été réalisé en 2019.

Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Concernant les arcades et surfaces commerciales, l'objectif de la Fondation demeure d'accueillir en priorité des commerces de proximité. Outre le déménagement de l'épicerie « La Marmotte 333 » dans les locaux de l'ex-Poste, la Fondation prévoit d'accueillir prochainement un marchand de cycles.

La situation sanitaire courant 2020 nous a amenés à soutenir les commerces. L'évolution lente de la crise entraînera certainement de maintenir des mesures d'exonération totale ou partielle de loyers commerciaux. Nous espérons ainsi parvenir à préserver les commerces et acteurs de l'économie communale dans l'intérêt de tous et du dynamisme de Bellevue.

La Commission des travaux a quant à elle œuvré au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose, au Conseil, la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La régie Burger SA demeure en charge de la gestion courante de la liste d'inscriptions (liste d'attente), la réconciliation des comptabilités et bien sûr du lien avec les locataires.

La Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA (BfB) est l'organe de vérification des comptes depuis l'exercice 2018. Ceux-ci ont été révisés selon les directives du service de surveillance des communes.

## Renseignements utiles

### Mairie

Direction administrative et financière :  
Claire Albanese  
Direction technique :  
Daniele Todeschini

### Secrétariat

Route de Lausanne 329  
1293 Bellevue  
T 022 959 88 20  
F 022 959 88 21  
info@mairie-bellevue.ch  
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 9h à 13h  
Jeudi de 13h30 à 19h  
Vendredi fermé

Toute communication, demande  
ou plainte doit être adressée par écrit  
à la mairie.

### Service technique

#### Secrétariat

Christine Monnot  
T 022 959 88 23  
technique@mairie-bellevue.ch  
dd@mairie-bellevue.ch

### Service des espaces extérieurs

Julien Saxoud  
Chemin du Planet 1, 1293 Bellevue  
T 022 774 31 44

### Service des bâtiments communaux

José Costa  
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
T 022 959 84 32

### Local de vote

Parc des Aiglettes 2, 1293 Bellevue

### État civil rive droite du lac

Officiers de l'État civil : André Gafner,  
Réjane Anklin  
Route de Pregny 47,  
1292 Pregny-Chambésy  
Lundi - vendredi de 8h à 12h et  
de 14h à 17h  
Mercredi de 8h à 16h  
T 022 758 03 20 / 21

### École

Directeur de l'établissement primaire  
Bellevue-Genthod : Olivier Bouchoud

### Secrétariat

T 022 959 75 40  
F 022 959 75 41

### Fondation

Fondation de la Commune  
de Bellevue pour la construction  
et la gestion de logements  
Parc des Aiglettes 2 - 1293 Bellevue  
www.fondationbellevue.ch  
info@fondationbellevue.ch

### Service du feu

En cas de sinistre, composer  
immédiatement le 118.  
Pour tout renseignement utile à propos  
de la Compagnie des sapeurs-pompiers  
volontaires de Bellevue :  
Capitaine Jean-Marc Carrillo  
T 079 617 73 64  
pompiers@mairie-bellevue.ch

### Protection civile

ORPC Valavran  
Rue du Village 27, 1294 Genthod  
Chef ORPC : Stéphane Granger  
T 022 774 08 06  
(9h - 11h45, sauf mercredi)  
office@orpcvalavran.ch

### Abri communal

Route de Valavran 31, 1293 Bellevue  
T 022 774 32 68

### Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod  
Route de Lausanne 312 A, 1293 Bellevue  
Président : Yannick Seramondi  
T 078 767 06 93  
T 022 774 23 28 (local)

### Garde-ports

Capitainerie cantonale  
T 022 388 55 50

### Police

#### Pour toute urgence, composer immédiatement le 117

Poste de police de Versoix :  
T 022 427 63 10  
Police de la Navigation :  
T 022 388 62 00

### Urgences

<b>Feu</b>	118
<b>Police</b>	117
<b>Médicales</b>	144
<b>Routières</b>	140

[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)  
[facebook.com/1293bellevue](https://facebook.com/1293bellevue)



### **Mairie de Bellevue**

Route de Lausanne 329  
1293 Bellevue  
T 022 959 88 20  
F 022 959 88 21  
info@mairie-bellevue.ch  
www.mairie-bellevue.ch

### **Heures d'ouverture de la réception**

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 9h à 13h  
Jeudi de 13h30 à 19h  
Vendredi fermé